

Comité de Pilotage Natura 2000 – Compte-rendu
Site « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents »
Mercredi 22 mai 2024

La réunion du Comité de Pilotage (COPIL) s'est déroulée le mercredi 22 mai 2024 à partir de 13h30 au site archéologique des Vaux de la Selle, sur la commune de Genainville. 36 personnes étaient présentes. Ce compte-rendu propose une synthèse des principaux échanges, et les diaporamas diffusés durant la séance.

Etaient présents :

- Edith ANDOUVLIE, co-présidente de France Nature Environnement Val d'Oise (FNE 95)
- Gérard BAUDOIN, Yvelines Environnement
- Frédérique CAMBOURIEUX, maire d'Amenucourt
- Myriam CLAUTOUR, stagiaire chiroptères au Parc naturel régional du Vexin français (PNRVF)
- Amélie COLLIGNON, chargée de mission Natura 2000 au PNRVF
- Gaëll COSTAUEC, chargée de mission Natura 2000 à Seine Normandie Agglomération (SNA)
- Aliona COURCIER, stagiaire patrimoine au PNRVF
- Denys DE MAGNITOT, maire d'Omerville et Président de COPIL
- Claire DEBRAS, chargée d'études Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) au PNRVF
- Thierry DELAPORTE, présidente de l'Association Syndicale Autorisée (ASA) de l'Epte
- Annabelle DELVAL, responsable du pôle Espaces Naturels, Biodiversité et Publicité à la Direction Départementale des Territoires du Val d'Oise (DDT95)
- Corine DUMONT, Yvelines Environnement
- Laurent ELIE, agriculteur
- Cyril EPICOCO, chargé d'étude nature à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT)
- Elsa FAYDIT, chargée de mission Parcs naturels régionaux au Conseil Régional d'Ile-de-France (CRIdF)
- Serge GADOUM, Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN)
- Chloé GALLET, chargée de mission Agriculture durable au PNRVF
- Philippe GALLOT, chargé de mission aménagement à la Direction Départementale des Territoires des Yvelines (DDT78)
- Florian GAUTRON, alternant chargé de mission biodiversité chez Storengy
- Jade GAUTTIERI, chargée d'études Biodiversité à la DDT95
- Xavier JENNER, responsable technique Ile-de-France au Centre National de la Propriété Forestière (CNPf)
- Agnès LANTHIER, directrice du PNRVF
- Christian LE PROVOST, vice-président de SNA et Président du COPIL « Vallée de l'Epte »
- Denis LECA, chargé de mission biodiversité chez Storengy
- Philippe LEMOINE, maire de Chaussy
- Laurent LOOBUYCK, technicien rivière au Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte
- Jean LYON, co-président de FNE 95
- Chrystelle MIGERNIER, chargée d'études Natura 2000 à la Direction Départementale des Territoires des Yvelines (DDT78)

- Jacques MILLOUET, adjoint à la mairie de Maudétour-en-Vexin
- Gabin NEVEU, alternant à la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques du Val d'Oise (FDPPMA95)
- Christophe PARISOT, directeur du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Ile-de-France (CEN IdF)
- Léa PETARD, chargée de mission Culture et valorisation des patrimoines au PNRVF
- Alexandra POTIER, cheffe de projet conservation au Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP)
- Françoise ROUX, Responsable du pôle Environnement au PNRVF
- Alain SCHMIT, Maire de Genainville
- Coralie VERDIER, Chargée de mission Natura 2000 au Conseil régional d'Ile-de-France (CRIDF)

ORDRE DU JOUR

Les différents points abordés à l'ordre du jour étaient les suivants :

- Présentation du dispositif Natura 2000 et du site « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents »
- Présentation des dernières modifications et validation du nouveau Document d'Objectif
- Tour d'horizon de projets en cours sur le territoire
- Temps d'échange
- Présentation et visite du site archéologique

INTRODUCTION

Monsieur Denys DE MAGNITOT, maire d'Omerville et Président du COPIL du site Natura 2000 « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents », ouvre la réunion en remerciant la ville de Genainville ainsi que les équipes en charge du site archéologique pour leur accueil, et les participants pour leur présence. Un tour de table est réalisé.

Rappels sur Natura 2000 et changement de compétence

Madame Amélie COLLIGNON, chargée de mission Natura 2000 au Parc naturel régional du Vexin français (PNRVF) annonce l'ordre du jour et présente le réseau Natura 2000 et son fonctionnement.

Mme COLLIGNON et Madame Coralie VERDIER, chargée de mission Natura 2000 au Conseil Régional d'Ile-de-France (CRIDF), réalisent notamment un rappel sur la procédure d'Evaluation des Incidences Natura 2000 (EIN2000), qui permet de concilier activités humaines et préservation de la biodiversité en contrôlant les projets susceptibles de porter atteinte aux enjeux du site Natura 2000.

Monsieur Xavier JENNER, responsable technique Ile-de-France au Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), demande à partir de quelle distance à un site Natura 2000 un projet est soumis à EIN2000. Mme COLLIGNON et Mme VERDIER expliquent qu'il ne s'agit pas d'une question de distance, mais de type de projet, les projets soumis étant inscrits sur des listes nationales et départementales (publiques et consultables sur internet). Les formalités seront de fait beaucoup plus simples pour un projet très éloigné de tout site Natura 2000, mais certains projets peuvent avoir un impact sur un site même s'ils en sont éloignés, par exemple s'ils se trouvent en amont d'un cours d'eau traversant un site Natura 2000.

Les structures animatrices se tiennent à la disposition des porteurs de projet pour accompagner le remplissage des formalités administratives, mais n'ont pas de pouvoir décisionnaire quant à la tenue des projets.

Sur question d'une personne dans la salle, Mme COLLIGNON explique qu'elle peut être consultée par les autorités administratives en raison de sa connaissance du terrain et donner un avis en conséquence, mais ce n'est ni obligatoire ni systématique. De même, son avis n'est que consultatif, et peut ne pas être respecté.

Mme COLLIGNON évoque son projet de création d'un livret pour présenter le fonctionnement de Natura 2000 et aiguiller les élus, communautés de communes ou encore services administratifs pour le traitement d'informations et de dossiers liés à Natura 2000.

Monsieur Alain SCHMIDT, maire de Genainville, évoque le cas d'un permis de construire accordé par le service urbanisme de la communauté de communes à 200 mètres du site Natura 2000 ; le porteur de projet n'a pas contacté le Parc pour des démarches Natura 2000 et la communauté de communes ne l'a pas encouragé à le faire. Mme COLLIGNON répond qu'il est en effet nécessaire que des liens plus étroits soient liés avec les services urbanismes des communautés de communes, car ils ne sont pas formés à la prise en compte des enjeux biodiversité et plus particulièrement Natura 2000, et n'ont bien souvent ni les compétences environnementales ni les bons réflexes de se tourner vers les animateurs. M. SCHMIDT interroge sur les possibilités d'actions si un projet a été approuvé sans les réglementations Natura 2000 associées. M. EPICOCO et Mme VERDIER répondent que si le projet devait être soumis à EIN2000 et que l'autorisation a été accordée avec des éléments insuffisants ou manquants, alors l'autorisation est illégale. En revanche, si le projet n'était pas soumis à EIN2000, il n'y a rien qui peut être fait maintenant que l'autorisation a été accordée.

Mme VERDIER présente la nouvelle dynamique instaurée par l'équipe consacrée à la gestion des sites Natura 2000 au niveau du CRIDF, avec un service pour l'instruction des dossiers financiers et des chargées de mission dédiées à l'animation du réseau de gestionnaires Natura 2000. Ces dernières travaillent notamment à l'organisation de formations pratiques pour les gestionnaires, et de rencontres afin de conforter le travail en réseau. Sur question d'une personne dans la salle, Mme VERDIER indique qu'elle et ses collègues ont des échanges avec les autres régions afin de comparer les pratiques. Mme COLLIGNON, Madame Gaëll COSTAUEC, chargée de mission Natura 2000 chez Seine Normandie Agglomération et Monsieur Christian LE PROVOST, vice-président de SNA et Président du COPIL « Vallée de l'Epte », ajoutent que les échanges interrégionaux sont également bien présents au niveau des animateurs et structures animatrices, notamment pour les deux sites de la vallée de l'Epte et les sites à chiroptère de l'Eure, très proches les uns des autres et qui partagent non seulement des enjeux mais également des espèces, avec des chiroptères circulant entre les sites.

Mme COSTAUEC ajoute que la mission inter-réseaux, pilotée par l'Office Français de la Biodiversité, permet par ailleurs aux animateurs et élus de la France entière d'échanger durant des webinaires et rencontres thématiques organisés plus ou moins régulièrement afin d'apprendre des autres territoires.

Mmes VERDIER et COLLIGNON évoquent les projets autour de la création d'une charte graphique régionale Natura 2000, pour améliorer la connaissance du réseau auprès des usagers. Mme VERDIER indique que la région réfléchit attentivement au projet, pour proposer des outils cohérents pour les animateurs et les usagers.

Mme COLLIGNON présente les sites Natura 2000 du Vexin et plus particulièrement le site Natura 2000 « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents », séparé du site Natura 2000 normand voisin par la rivière Epte. Mme VERDIER fait remarquer la superposition partielle de sites Natura 2000 dédiés à la conservation des habitats faune flore et d'autres dédiés à la conservation des oiseaux, comme c'est le cas au niveau de la boucle de Moisson. Si ce cas permet de mobiliser des mesures et des financements pour protéger habitats, faune, flore et oiseaux, ce n'est pas systématique, car la protection de certains habitats ou espèces permet par effet « parapluie » de conserver un grand nombre d'espèces associées.

DERNIERES MODIFICATIONS ET VALIDATION DU DOCUMENT D'OBJECTIF (DOCOB)

Mme COLLIGNON rappelle le principe d'un Document d'Objectif (DOCOB), document d'orientation décrivant le site dans son ensemble et fixant les objectifs et des propositions de moyens pour maintenir les habitats et espèces justifiant la désignation du site dans un état de conservation favorable.

L'historique de la révision du document remonte à 2018, avec une consultation des acteurs réalisée entre 2020 et 2022. Le document approuvé par au COPIL de 2023 a dû faire l'objet de nouvelles modifications à la suite des remarques remontées par les membres et en raison d'insuffisances du contenu vis-à-vis du Code de l'Environnement. Mme COLLIGNON présente rapidement les différentes informations qui ont été rajoutées, appuyant sur la volonté de fournir un document le plus exhaustif possible à tous les acteurs susceptibles de contractualiser des actions sur le territoire, notamment du monde agricole.

Mme VERDIER précise qu'un DOCOB n'a pas de durée de vie prédéfinie, et que le document doit donc pouvoir rester pertinent dans le temps. Avoir un document le plus complet possible permet par ailleurs de suivre précisément les évolutions du site, et notamment l'impact positif ou négatif des mesures mises en place dans le cadre de l'animation du site Natura 2000.

Mme VERDIER propose de passer à l'adoption du DOCOB. Sans aucune opposition ni abstention, **le DOCOB est adopté à l'unanimité des membres présents**, et sera de nouveau présenté aux autorités administratives pour validation.

PROJETS DU TERRITOIRE PRESENTES PAR LEURS ACTEURS

Conserver la biodiversité sur un site industriel

Monsieur Denis LECA, chargé de mission Biodiversité chez Storengy, commence par remercier le PNRVF de lui donner l'opportunité de valoriser les actions mises en place sur le territoire, et présente le principe de fonctionnement de Storengy et plus particulièrement du site de Saint-Clair-sur-Epte, compris dans le périmètre du site Natura 2000. Il détaille la réflexion globale engagée à l'échelle du site de Saint-Clair-sur-Epte pour arrêter l'utilisation des produits phytosanitaires et mettre en place une gestion écologique des milieux naturels présents en lien avec les acteurs du territoire : PNRVF, Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP), Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), Terridéal, agriculteurs locaux.

M. LE PROVOST interroge M. LECA sur les principaux freins rencontrés au cours de la mise en place de cette démarche. Ce dernier répond que si sa hiérarchie a été plutôt réceptive, notamment grâce à l'adhésion du groupe à la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB), convaincre les agents a été beaucoup plus compliqué, et de nombreuses mesures d'accompagnement et de sensibilisation ont été nécessaires pour faire accepter petit à petit ces changements de pratiques.

Mme Alexandra POTIER, cheffe de projet conservation au CBNBP, présente les actions engagées sur le site industriel et leurs résultats, avec notamment le suivi des pelouses calcaires d'intérêt communautaire préservées par pâturage et les opérations de réintroduction de la Benoîte des Ruisseaux, plante protégée et menacée au niveau régional.

Madame Corine DUMONT, membre de l'association Yvelines Environnement, remarque que les mesures de gestion, notamment de débroussaillage de la lisière, prescrites par le CBNBP pour le maintien de la flore pourraient être défavorables à d'autres cortèges, comme les insectes, et demande si des suivis sont réalisés sur ces autres groupes. Mme POTIER répond qu'elle ne s'occupe que de la flore, mais que d'autres structures sont sollicitées pour d'autres groupes, notamment la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et l'Office pour les

Insectes et leur Environnement (OPIE). M. LECA confirme sa volonté d'établir un plan de gestion écologique global prenant en compte l'ensemble des enjeux.

Monsieur Laurent LOOBUYCK, technicien rivière au Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte, demande si une réflexion est engagée pour intervenir au niveau de la strate arbustive vieillissante le long du cours d'eau bordant le coteau au Sud. M. LECA répond qu'il compte sur le diagnostic écologique complet à venir pour établir une liste des enjeux et les prioriser, afin de déterminer les actions à mettre en place et justifier leur nécessité et leur cohérence par rapport à la gestion du site. Il a cependant besoin de l'expertise des spécialistes pour argumenter ces actions auprès de ses supérieurs et mobiliser des budgets.

Face aux explications de Mme POTIER sur la difficulté d'adapter au fur et à mesure la charge de pâturage à la réaction des milieux naturels sur le coteau, M. GADOUM indique que sur les cartes postales anciennes, on observait la présence de troupeaux très importants d'ovins, avec des rotations beaucoup plus courtes. Monsieur Laurent ELIE, agriculteur-éleveur à Buhy, explique avoir un troupeau beaucoup plus petit (35 bêtes) qu'il fait tourner sur les 5 enclos composant le coteau.

M. GADOUM rejoint par ailleurs l'avis de Mme DUMONT sur la nécessité de prendre en compte la faune dans les objectifs de gestion des lisières, avec des ronciers pouvant être favorables à la petite faune. Mme ROUX note qu'il peut être difficile pour une structure telle que Storengy, qui n'a pas forcément l'habitude de gérer les questions de conservation de la biodiversité, de centraliser les données fournies par les différents experts sollicités, qui vont rendre des avis tournés vers leur groupe de compétence, pour en sortir un plan d'action priorisé selon les enjeux. C'est pour elle le rôle du Parc de faire le lien entre les différents acteurs, Storengy et M. ELIE pour établir un plan d'action global prenant en compte tous les cortèges.

Dans ce sens, M. LECA leur évoque sa difficulté à trouver en Ile-de-France des structures capables de telles analyses environnementales transversales, par rapport à d'autres régions, où des structures comme les Conservatoires d'Espaces Naturels (CEN) sont sollicitées. Il remercie le PNR pour sa proposition d'accompagnement, mais doute que cela rentre dans le cadre des missions de ses agents, ce que Mme ROUX confirme. Elle propose cependant d'aider à orienter la recherche d'une structure pilote du plan de gestion, tandis que Mme COLLIGNON indique sa disponibilité pour l'accompagnement à l'élaboration et la relecture du plan de gestion. Elle propose aussi de mettre M. LECA en contact avec Monsieur Christophe PARISOT, Directeur du CEN d'Ile-de-France (CEN IDF) présent ce jour.

M. LECA est interrogé sur ce qui a poussé Storengy et le CBNBP à engager un plan de réintroduction de la benoîte des ruisseaux. Il explique que c'est un projet très ancien, qui date de l'adhésion au groupe à la SNB, dans le cadre de laquelle le groupe a dû choisir des sites emblématiques sur lesquels intervenir, sur la base de leur appartenance au réseau Natura 2000. Le site de Saint-Clair-sur-Epte rentrant dans ce critère, le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) est venu faire un diagnostic, et a identifié cet enjeu.

M. ELIE, évoque le partenariat engagé avec Storengy pour un pâturage extensif des coteaux calcaires et la mobilisation de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) dans ce cadre. Il souligne avoir également pu profiter des MAEC pour planter des haies, avec plus de 3 kilomètres de linéaire plantés en une dizaine d'année, mais n'a pas souhaité les renouveler, en raison de l'interdiction d'entretien des haies au lamier, qu'il déplore. A l'origine éleveur bovin, il explique s'être mis à l'élevage de brebis pour répondre à la demande de Storengy, du Parc et du Museum d'une gestion écologique du coteau. Il apprend depuis à adapter son troupeau aux contraintes du terrain, notamment en utilisant des brebis solognotes, plus rustiques, et relève les contraintes, notamment financières, liées à l'évolution des clôtures d'un pâturage bovin à un pâturage ovin. Les MAEC lui ont apporté une certaine aide, tout comme les contrats d'entretien de prairies passés par ailleurs avec Storengy pour lui apporter un complément de revenu. M. LECA met en avant sa volonté de travailler avec les acteurs locaux pour trouver un équilibre entre gestion écologique et survie économique.

Mmes VERDIER et COLLIGNON soulignent l'intérêt de ce projet pour illustrer la convergence possible des compétences, et le fait que tout acteur qui souhaite s'impliquer, même si ce n'est pas son cœur de métier au départ, peut s'il en a la volonté monter des projets favorables à la biodiversité, en lien avec les acteurs du territoire, qui sont présents et prêts à se mobiliser.

M. LECA clôture son intervention en insistant sur l'importance de la motivation, du droit à l'erreur, de la bienveillance et de la solidarité entre acteurs pour finalement aboutir à des projets intéressants.

M. LE PROVOST demande si M. LECA a pu tenter d'essemmer ses efforts auprès d'autres entreprises. M. LECA confirme, évoquant son rôle de présidence du Comité de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) Entreprise et Biodiversité, qui permet aux grandes entreprises de partager leurs pratiques. C'est cependant pour lui un combat de longue haleine pour mobiliser les acteurs et convaincre aux changements de pratique, avec des exemples de réussite qui donnent de l'espoir et de la motivation supplémentaire.

Améliorer les connaissances sur les chiroptères

Mme Myriam CLAUTOUR, stagiaire chiroptères au Parc naturel régional du Vexin français, présente l'étude qu'elle mène sur le territoire pour améliorer les connaissances sur les chauves-souris à affinité forestière grâce à l'acoustique, c'est-à-dire l'acquisition et l'analyse des ultrasons émis par les chauves-souris en vol. En effet, chaque espèce de chauves-souris émet à une fréquence et suivant des modulations qui lui est propre, permettant de les identifier de manière peu intrusive par la pose d'enregistreurs.

Mme COLLIGNON explique que cette étude s'inscrit dans un contexte global d'amélioration des connaissances sur les chauves-souris dans le Vexin, notamment dans le cadre de la Stratégie pour les Aires Protégées, afin de mieux connaître les territoires sur lesquels une protection complémentaire serait nécessaire. L'étude acoustique de cette année complète ainsi le travail théorique sur les territoires de chasse réalisé l'année passée.

Les données acoustiques récoltées seront préanalysées de façon automatique par un logiciel spécialisé de la plateforme Vigiechiro, plateforme de sciences participatives développée par le MNHN et consacrée aux chauves-souris. Une fois les premières analyses reçues, Mme CLAUTOUR aura la charge de vérifier manuellement que les conclusions du logiciel sont correctes. Mme COLLIGNON explique que le protocole, centré principalement sur l'acquisition de données acoustiques, sera complété par deux nuits de captures de chauves-souris, réalisées par un expert qualifié, afin d'avoir un aperçu de la diversité sur certains points ayant donné des informations intéressantes à l'acoustique. Les captures sont assez rares, car intrusives pour les chauves-souris, et nécessitant des permis spécifiques.

M. SCHMIDT demande si les anciennes carrières présentes sur la commune de Genainville, qui ont été endommagées il y a plusieurs années par des rave party, pourraient à nouveau accueillir des chauves-souris. Mme COLLIGNON lui confirme que si la carrière avait bien fait l'objet d'un incendie, un passage avec le Service Départemental d'Incendies et de Secours (SDIS) du Val d'Oise il y a trois ans a permis de vérifier que l'air de la carrière n'était plus nocif, et donc de recommencer les comptages hivernaux. Ces comptages, réalisés selon une organisation précise pour ne pas déranger les chiroptères, et avec l'accord des propriétaires, ont permis de comptabiliser une trentaine de chauves-souris sur les deux carrières du boisement, chiffre constant ces trois dernières années. Considérant le contexte boisé des carrières, un enregistreur acoustique sera certainement posé à proximité durant l'étude présentée, toujours avec l'accord des propriétaires, pour déterminer si les carrières sont également fréquentées en été.

M. LECA demande si la trame noire est prise en compte dans les études du PNRVF, citant l'émergence de nouvelles trames spécifiquement liées aux chauves-souris. Mme COLLIGNON répond qu'une chargée de mission est effectivement spécialisée dans l'étude des trames écologiques, dont la trame noire. Une définition de la trame noire du Vexin est en cours, avec notamment un recensement des pratiques d'extinctions nocturnes. Les résultats sont encourageants, avec une grande majorité des communes du Parc pratiquant au moins une

extinction partielle. Lors d'un COPIL précédant, l'idée de travailler avec les communautés de communes pour adapter les éclairages aux enjeux écologiques, à l'échelle d'un territoire a été proposée.

L'amélioration de la trame noire demande par ailleurs un fort travail de sensibilisation, avec le sentiment d'insécurité exprimés par les usagers lorsque les lumières sont éteintes qui ne se traduisent en réalité pas par une hausse de la criminalité. Plusieurs élus de la salle confirment l'intérêt de la mise en place d'une extinction nocturne et les retours positifs sur leur territoire.

Plus globalement, Mme CLAUTOUR et Mme COLLIGNON soulignent la prise en compte de plus en plus systématique de toutes les trames écologiques, avec à présent la prise en compte non seulement des trames vertes et bleues, mais aussi de la pollution lumineuse, et des pollutions sonore et du sol.

Sensibiliser le grand public grâce aux sciences participatives

Mme COLLIGNON explique le principe des sciences participatives, évoque rapidement les nombreux programmes disponibles pour le grand public et présente le programme développé cette année dans le Vexin avec le relai de l'enquête Lucane, mis en place par l'Office pour les Insectes et leur Environnement (OPIE). Elle espère ainsi récolter des données sur cette espèce d'intérêt communautaire mal connue dans le Vexin, tout en éveillant les habitants du Vexin à la découverte et à la protection de la biodiversité.

TEMPS D'ECHANGE

Monsieur Serge GADOUM, délégué du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN), souhaite partager plusieurs remarques par rapport au contenu du Document d'Objectif :

- Alors que les questions liées à la pollution de l'eau étaient au centre des dernières modifications du DOCOB, le dérèglement climatique aura un impact sur la qualité des eaux, en agissant sur le comportement des molécules polluantes via le réchauffement et la baisse des eaux de surface. Il met en garde aussi sur les questions de gestion de l'eau, avec les risques de l'émergence de méga-bassines. Mme COLLIGNON répond qu'elle intégrera ces remarques au document.
- Il interroge M. DE MAGNITOT, membre de la Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Ile-de-France (FICIF) sur le chiffre des 890 sangliers à prélever par les 200 chasseurs du territoire sur une année, mentionné dans le DOCOB, demandant si c'est un objectif facilement réalisable. Madame Annabelle DELVAL, responsable du pôle Espaces Naturels, Biodiversité et Publicité à la Direction Départementale des Territoires du Val d'Oise (DDT95), répond que lors de la dernière commission sur le sujet, il a été constaté que les objectifs de prélèvement avaient été dépassés sur toutes les unités de chasse du Val d'Oise. Malgré cela, les sangliers restent en surpopulation, occasionnant des dégâts. M. GADOUM se félicite de savoir les objectifs atteints, car ce n'était pas toujours le cas, notamment sur le département des Yvelines.
- Il se questionne sur l'introduction par la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de l'Eure (FDPPMA27) de truites arc-en-ciel dans les cours d'eau, espèces non-autochtones. Mme Gaëll COSTAQUEC, chargée de mission Natura 2000 à Seine Normandie Agglomération, espère renouer le contact avec la FDPPMA27 et évoquer cette question avec eux dans le cadre de la prochaine révision du DOCOB du site « Vallée de l'Epte », site miroir du site Natura 2000 « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents » côté Eure. Mme COLLIGNON souligne que le contact avec la FDPPMA27 existe, car ils ont réalisé les suivis piscicoles dans le cadre de la révision du DOCOB ; le sujet pourra donc être abordé avec eux à l'occasion.

M. ELIE demande s'il existe une réglementation obligeant à détruire des nids de frelons asiatiques, car le propriétaire refuse de prendre en charge cette action à ses frais. Mme Frédérique CAMBOURIEUX, maire d'Amenecourt, l'informe que c'est la communauté de communes Vexin Val de Seine qui prend en charge financièrement ces interventions sur le territoire de la communauté de communes.

Sans question ou remarque complémentaire, la réunion est clôturée.

L'après-midi s'achève par une présentation et une visite du site archéologique de Genainville, animée par Léa PETARD, chargée de mission Culture et valorisation des patrimoines au PNRVF, et Aliona COURCIER, stagiaire au PNRVF et Présidente de l'Association Etudiante Valdoisienne d'Archéologie (AEVA) ; un autre exemple de coopération entre acteurs, cette fois de la biodiversité et du patrimoine.

Parc naturel régional du Vexin français

Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents FR1102014

Comité de pilotage Natura 2000

Mercredi 22 mai 2024 - Genainville

Une autre vie s'invente ici

ORDRE DU JOUR

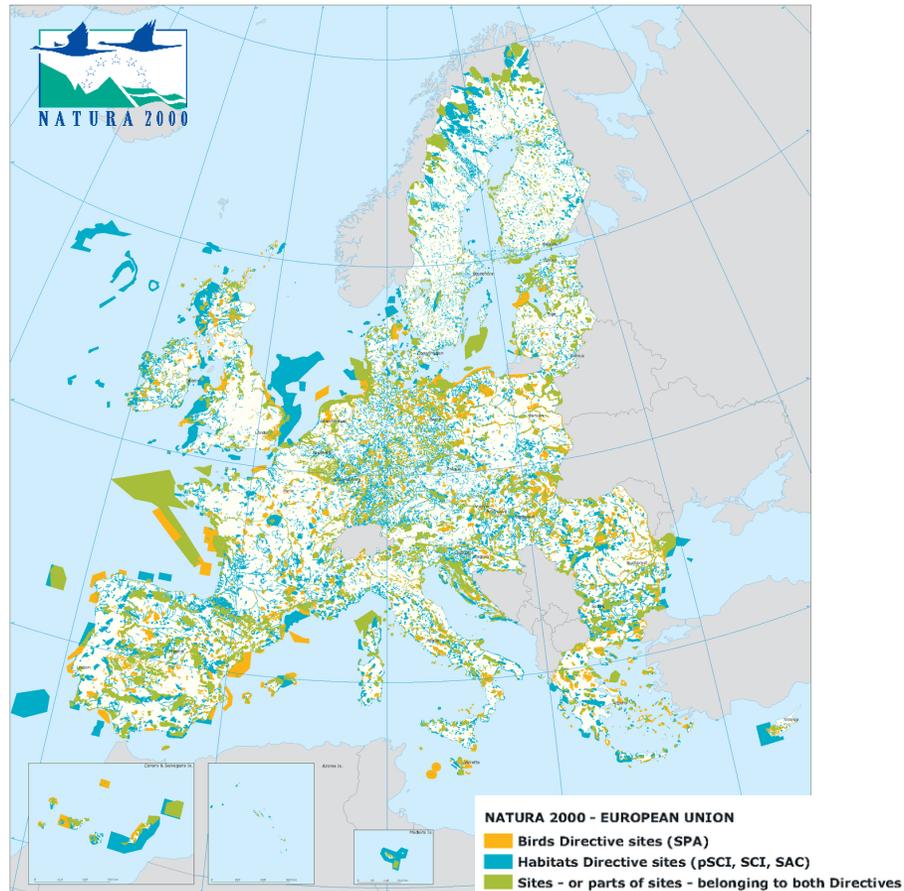


1. Présentation du dispositif Natura 2000 et du site
2. Point sur le Document d'Objectif
3. Tour d'horizon de projets du territoire
4. Temps d'échange et visite de site

**Présentation du
dispositif Natura
2000 et du site de
la vallée de l'Epte
francilienne et ses
affluents**



Le réseau Natura 2000



OBJECTIF

Préserver la biodiversité emblématique européenne grâce à deux directives (Oiseaux et Habitats-Faune-Flore)



FONCTIONNEMENT

Gouvernance par un Comité d'acteurs du territoire avec une gestion basée sur la concertation

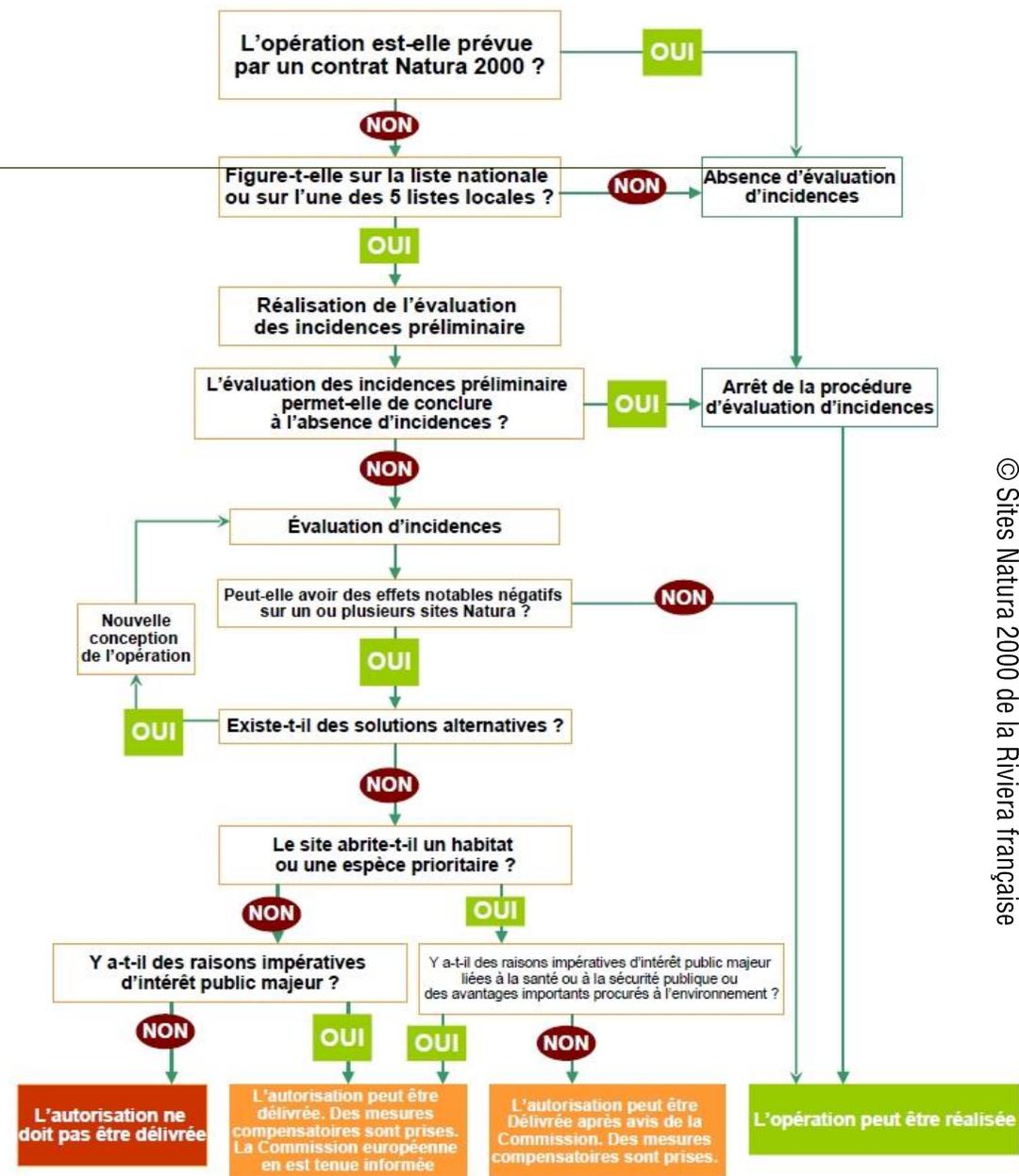


LES OUTILS

Contrats, chartes et MAEC
Evaluation des incidences Natura 2000

L'EIN2000

- Tout projet réalisé sur ou à proximité des sites peut être concerné
- « Clause-filet » → soumet à EIN des projets non-concernés par les listes en cas d'atteintes potentielles
- Dans tous les cas : **contacter l'animateur en amont !**
- **Projet 2024** : réaliser une fiche info sur Natura 2000 et l'EIN2000 (mairies/comcom/services instructeurs) → « livret de l'élu » ?

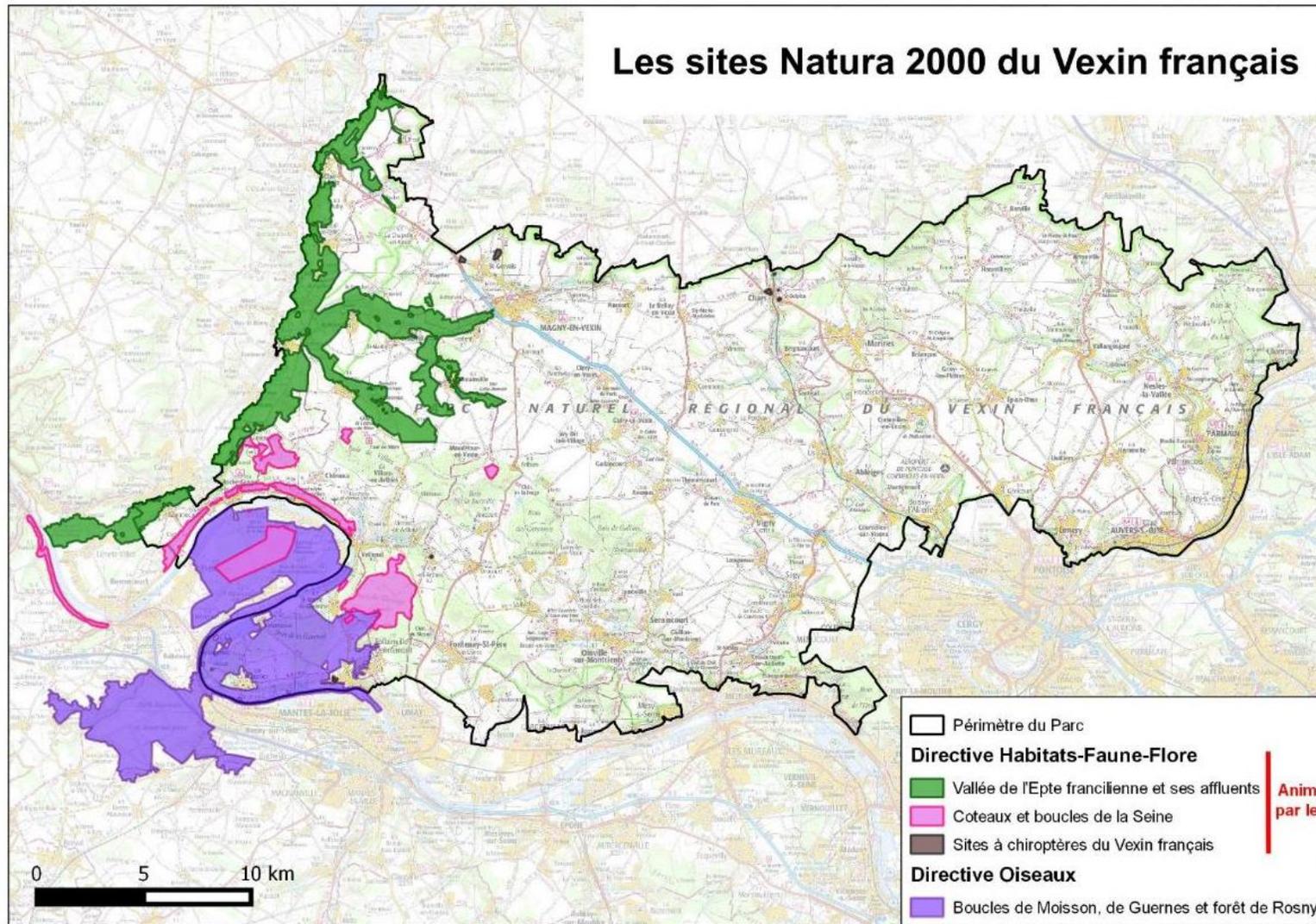


La gouvernance régionale Natura 2000

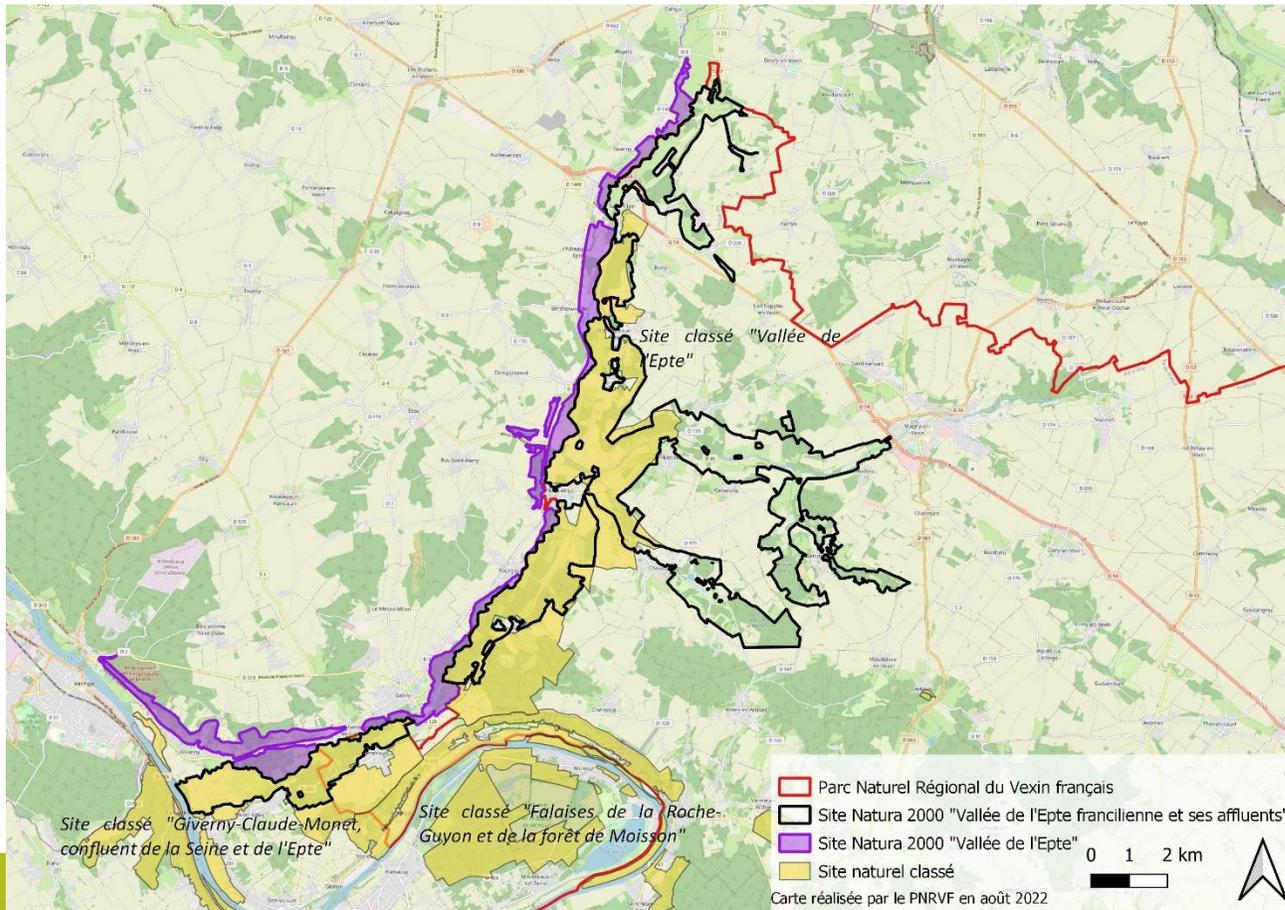
Coralie VERDIER, chargée de mission Natura 2000 au Conseil Régional d'Ile-de-France

- Un service dédié à l'instruction des dossiers de financement
- Des outils numériques en cours d'élaboration
- Un réseau régional d'animateurs dynamisé
- Une charte graphique régionale à l'étude

Natura 2000 dans le Vexin



Le site « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents »



- Frontière naturelle entre l'Ile-de-France et la Normandie
- 3 715.09 hectares sur 14 communes (78 et 95)
- ZSC (côté Eure) et site classé
- Nouveau périmètre fixé par arrêté le 09 mai 2022

Le site « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents »



Epte et ses herbiers aquatiques, habitats d'espèces piscicoles



AGRION DE MERCURE



ORCHIDÉES SUR COTEAUX SECS

- 18 habitats et 11 espèces d'intérêt communautaire
- Grande diversité de milieux secs, humides et boisés

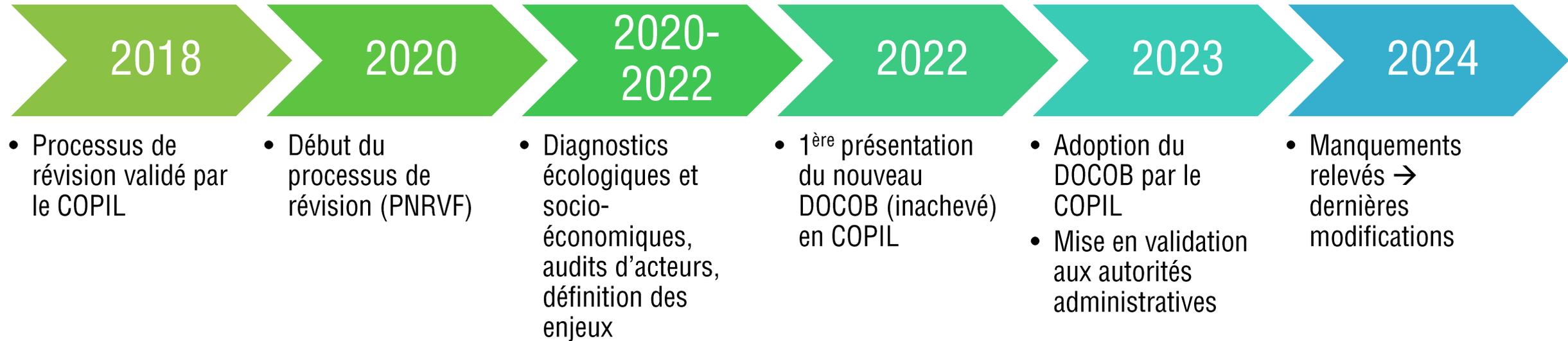
Point sur la révision du DOCOB



Le DOCOB Natura 2000

- Document de diagnostic et d'orientation pour la gestion des sites Natura 2000
- Fixe les objectifs de protection des habitats et espèces ciblées
- Définit les mesures contractuelles mobilisables pour maintenir et restaurer la biodiversité
- Élaboré en lien avec les partenaires locaux dans le cadre d'une concertation (engagée en 2020)

Historique



Les dernières modifications

Remarques du COPIL

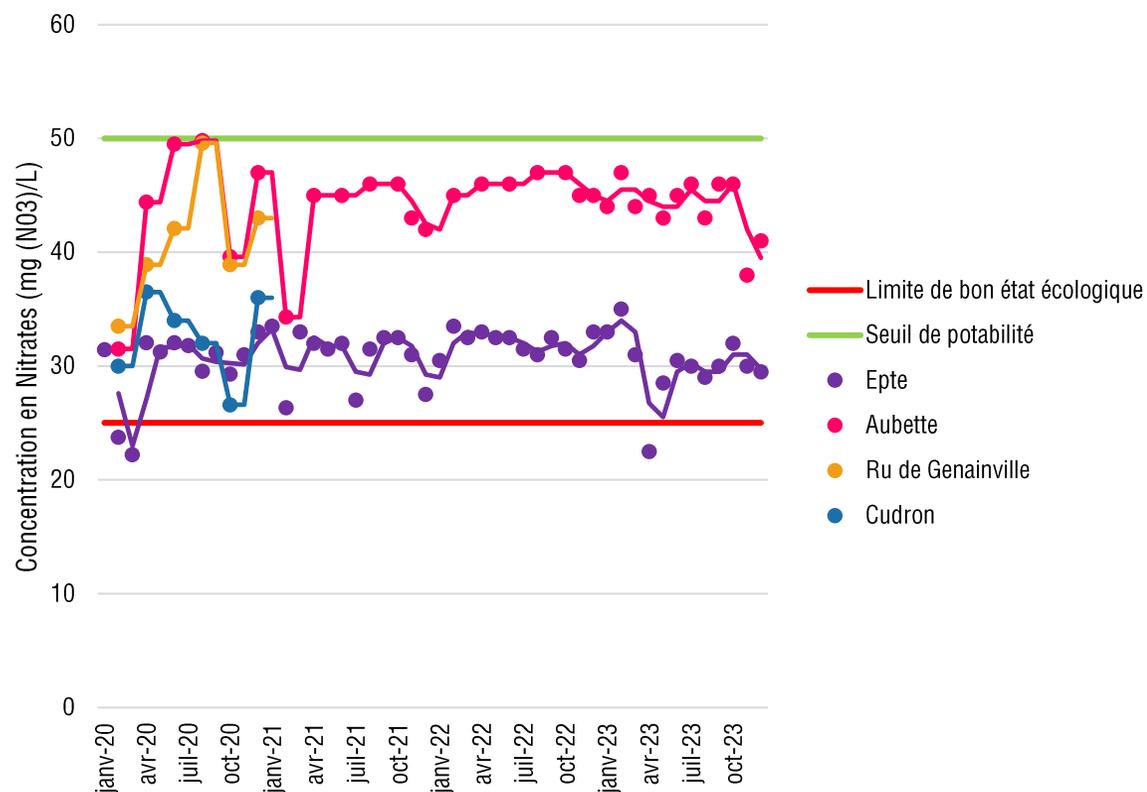
- Actualisation de la composition du COPIL
- Impacts potentiels ou avérés sans distinction
- Ajustement des enjeux habitats (CBNBP)

Manquements au Code de l'Environnement

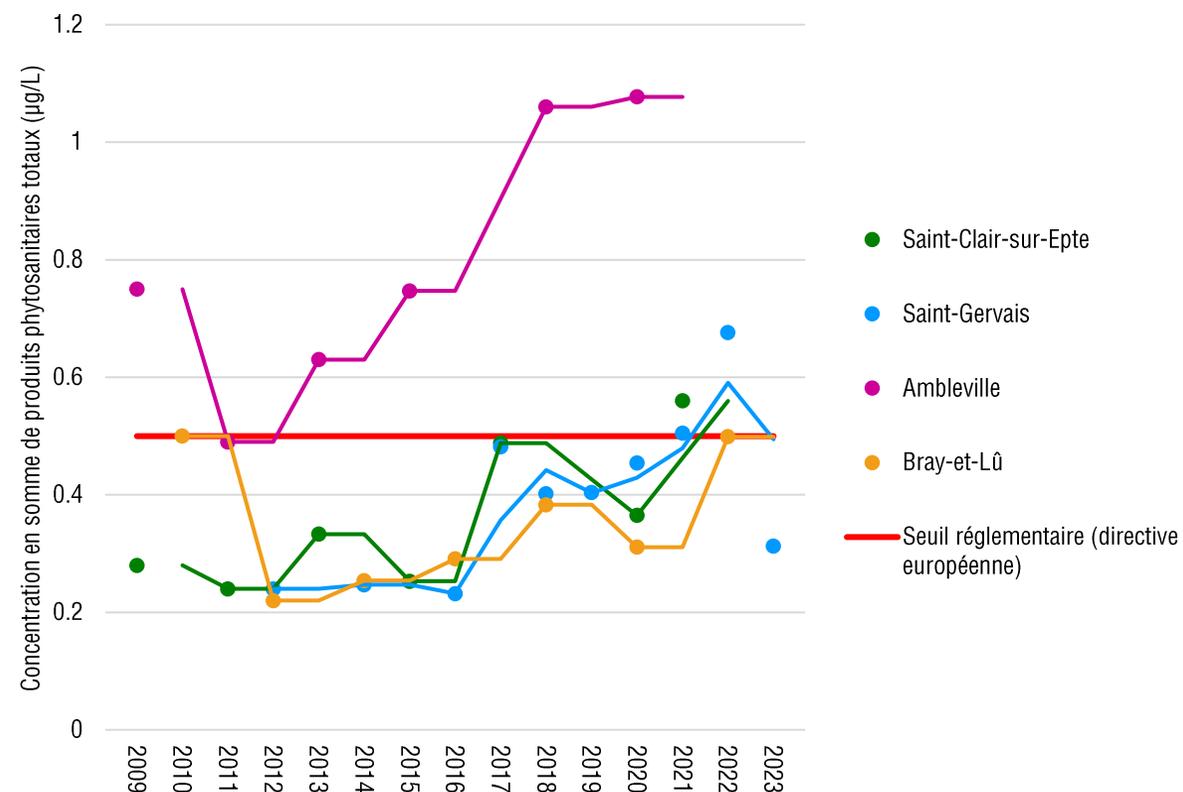
- Mieux caractériser les systèmes hydrologiques et leurs enjeux
- Mieux préciser l'accompagnement des agriculteurs
 - Définir les dispositifs mobilisables
 - Accompagner la réduction des produits phytos (MAEC, chartes Natura 2000 agricole et forestière en 0 phytos)



Les dernières modifications



Concentration en nitrates dans les principaux cours d'eau du site Natura 2000
(source: AESN)



Evolution des concentrations en somme de produits phytosanitaires totaux (µg /L) dans les principaux captages d'eau potable du site Natura 2000 (source : ADES)

ENJEU	OBJECTIF A LONG TERME	FACTEUR D'INFLUENCE	OBJECTIF OPERATIONNEL	PRIORITE
MILIEUX AQUATIQUES ET ESPECES INFEODEES	OLT1. Restaurer et maintenir le bon état écologique du réseau hydrographique et les habitats d'espèces en dépendant	Embroussaillage	001. Maintenir une gestion adaptée aux abords des cours d'eau pour préserver les habitats	1
		Obstacles aquatiques	002. Favoriser la dynamique naturelle des cours d'eau	2
		Fragmentation	003. Préserver et restaurer les mares et étangs	2
MILIEUX OUVERTS	OLT2. Restaurer et maintenir les milieux ouverts secs et humides	Embroussaillage	004. Restaurer les milieux ouverts	1
			005. Maintenir une gestion extensive afin de limiter la fermeture des milieux	1
		Fragmentation	006. Préserver les éléments paysagers	3
CHIROPTERES	OLT3. Préserver et protéger les gîtes d'hibernation et de reproduction des chiroptères	Dérangement	007. Protéger l'accès aux gîtes à chiroptères	1
MILIEUX BOISES	OLT4. Favoriser la diversité et la libre évolution des boisements	Sylviculture inadaptée	008. Préserver la diversité des boisements par une gestion adaptée	3
SITE COMPLET	OLT5 / 009. Lutter contre les Espèces Exotiques Envahissantes			2
	OLT6 / 0010. Sensibiliser l'ensemble des acteurs pour limiter leur impact			2
	OLT7. Réduire les pollutions directes et résiduelles	Apport de produits phytosanitaires	0011. Réduire et/ou arrêter l'utilisation des produits phytosanitaires	1
		Pollutions résiduelles	0012. Restaurer le bon état chimique des milieux	2

OBJECTIF A LONG TERME	OBJECTIF OPERATIONNEL	ACTION	PRIORITE	MAEC	CONTRAT	
OLT1. Restaurer et maintenir le bon état écologique du réseau hydrographique et les habitats d'espèces en dépendant	001. Maintenir une gestion adaptée aux abords des cours d'eau pour préserver les habitats	1.1. Décapage de petites placettes en vue de développer des communautés pionnières d'habitats hygrophiles	3		N07P	
		1.2. Entretien mécanique et faucardage des formations végétales hygrophiles	3		N10R	
		1.3. Restauration et entretien des cours d'eau et de leurs berges	2		N11Pi N11R F06i	
		1.4. Curage local des canaux et fossés dans les zones humides	2	Biodiversité	N12Pi et Ri	
		1.5 Restauration et aménagement des annexes hydrauliques	2		N15Pi	
		1.6. Restauration de frayères	3		N19Pi	
	002. Favoriser la dynamique naturelle des cours d'eau	2.1. Restauration de la diversité physique des cours d'eau	2		N16Pi	
		2.2. Effacement ou aménagement des obstacles à la migration des poissons	2		N17Pi	
	003. Préserver et restaurer les mares et les étangs	3. Création, rétablissement et entretien de mares ou d'étangs		3	Biodiversité	N09Pi N09R N13Pi F02i
						N01Pi
						F01i
						N03Pi
OLT2. Restaurer et maintenir les milieux ouverts secs et humides	004. Restaurer les milieux ouverts	4. Restauration de milieux ouverts	1		N03Ri N04R N05R	
	005. Maintenir une gestion extensive afin de limiter la fermeture des milieux	5. Entretien des milieux ouverts	1	Biodiversité	N06Pi et R	
	006. Préserver les éléments paysagers	6. Plantation, réhabilitation ou entretien de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets	2	Biodiversité		
OLT3. Préserver et protéger les gîtes d'hibernation et de reproduction des chiroptères	007. Protéger l'accès aux gîtes à chiroptères	7. Protection des cavités à chiroptères	1		N23Pi	
OLT4. Favoriser la diversité et la libre évolution des boisements	008. Préserver la diversité des boisements par une gestion adaptée	8.1. Privilégier les méthodes d'exploitation et d'entretien moins impactantes pour les HIC et les EIC	3		F08 F16	
		8.2. Réduction de l'impact des dessertes en forêt	3		F09i	
		8.3. Favoriser le bois sénescant	2		F12i	
		8.4. Reconvertir les vieilles peupleraies en boisements alluviaux	3		F13i	
OLT5 / 009. Lutter contre les EEE		9. Elimination ou limitation d'une espèce indésirable	2		N20P et R F11	
OLT6 / 0010. Sensibiliser l'ensemble des acteurs		10. Aménagements visant à limiter l'impact des usagers	2		N24Pi N26Pi F14i	
OLT7. Réduire les pollutions directes et résiduelles	0011. Réduire et/ou arrêter l'utilisation des produits phytosanitaires	11. Accompagner la réduction et/ou l'arrêt d'utilisation des produits phytosanitaires	1	Eau		
	0012. Restaurer le bon état chimique des milieux	12. Mobiliser les services écosystémiques permettant l'épuration naturelle des milieux	2	Biodiversité	Actions 1, 2, 3, 6	

Tout site	Action 11. Accompagner la réduction et/ou l'arrêt d'utilisation des produits phytosanitaires	1
Type d'action	Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), Programmes européens et nationaux	
Financement	FEADER, Union Européenne, MTE, Etat, Conseil régional, établissements publics, collectivités territoriales, Agence de l'Eau, financeurs privés, autres financeurs	
ENJEUX		OBJECTIF
Tous les HIC et EIC du site		Diminuer et à terme stopper les apports de molécules polluantes dans les milieux en accompagnant les exploitants agricoles dans la réduction et/ou arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires
PERIMETRE D'APPLICATION		CONDITIONS D'ELIGIBILITE
Cette action concerne l'ensemble du site Natura 2000.		<i>Propre à chaque dispositif</i>
LES LEVIERS D'ACTION		
<i>Limiter les nouvelles pollutions : Réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires</i>		
<ul style="list-style-type: none"> - Mesures Agro-Environnementales et Climatiques - Aides de la Politique Agricole Commune (PAC) pour la Conversion à l'Agriculture Biologique (CAB) - Paiements pour Services Environnementaux - Crédits d'impôts alloués aux pratiques agricoles favorables à la biodiversité (Labels Agriculture Biologique et Haute Valeur Environnementale, sortie du glyphosate) - Accompagnement technique et appels à projet pour les collectifs d'agriculteurs en transition agroécologique 		
CONDITIONS PARTICULIERES		
<p>Cette fiche action propose un résumé des actions envisageables pour réduire l'impact des pollutions anthropiques sur les milieux naturels et les espèces. Elle n'a pas vocation à être exhaustive. Les financements mobilisables sont mentionnés à titre indicatif, car susceptibles d'évoluer en fonction des politiques européennes, nationales et régionales.</p> <p>Le Parc naturel régional du Vexin français peut accompagner techniquement et financièrement la mise en place de certaines actions dans le cadre de MAEC, mais également faire le lien vers d'autres acteurs et autres politiques mobilisables en fonction des projets.</p>		

Tout site	Action 12. Mobiliser les services écosystémiques permettant l'épuration naturelle des milieux	2
Type d'action	Contrats Natura 2000, Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), Programmes européens et nationaux	
Financement	FEADER, Union Européenne, MTE, Etat, Conseil régional, établissements publics, collectivités territoriales, Agence de l'Eau, financeurs privés, autres financeurs	
ENJEUX		OBJECTIF
Tous les HIC et EIC du site		Favoriser la dépollution des milieux naturels grâce à la restauration et à l'entretien d'éléments naturels fournisseurs de services écosystémiques.
PERIMETRE D'APPLICATION		CONDITIONS D'ELIGIBILITE
Cette action concerne l'ensemble du site Natura 2000.		<i>Propre à chaque dispositif</i>
LES LEVIERS D'ACTION		
<i>Favoriser l'élimination des polluants présents dans les milieux naturels</i>		
<ul style="list-style-type: none"> - Restauration et préservation des zones humides (contrats Natura 2000, MAEC, programmes d'action régionaux et nationaux, etc.) - Restauration et préservation des haies (contrats Natura 2000, MAEC, appels à projet, plans nationaux et régionaux, etc.) 		
CONDITIONS PARTICULIERES		
<p>Cette fiche action propose un résumé des actions envisageables pour réduire l'impact des pollutions anthropiques sur les milieux naturels et les espèces. Elle n'a pas vocation à être exhaustive. Les financements mobilisables sont mentionnés à titre indicatif, car susceptibles d'évoluer en fonction des politiques européennes, nationales et régionales.</p> <p>Le Parc naturel régional du Vexin français peut accompagner techniquement et financièrement la mise en place de certaines actions dans le cadre de contrats Natura 2000 et de MAEC, mais également faire le lien vers d'autres acteurs et autres politiques mobilisables en fonction des projets.</p> <p>Chaque projet de restauration ou entretien de haies ou de milieux humides doit faire l'objet d'un examen au cas par cas, pour évaluer les enjeux du territoire et les bénéfices réels pour l'environnement du projet envisagé.</p>		

**Tour d'horizon : les
projets du territoire par
leurs acteurs**



Les projets du territoire par leurs acteurs

- **CBNBP, Storengy et M. Laurent ELIE** : conserver la biodiversité sur un site industriel
- **Myriam CLAUTOUR (PNRVF)** : améliorer les connaissances chiroptères grâce aux suivis acoustiques passifs
- **Amélie COLLIGNON (PNRVF)**: les sciences participatives pour améliorer les connaissances et impliquer les citoyens

Conserver la biodiversité sur un site industriel

- **Denis LECA et Florian GAUTRIN**, Storengy
- **Alexandra POTIER**, Cheffe de projet conservation au Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP)
- **Laurent ELIE**, Agriculteur-éleveur à Buhy



storengy

storengy

Une société de ENGIE



La politique biodiversité de Storengy



storengy

Une société de ENGIE



Storengy en 2 mots



Chiffres clés



1^{er}

opérateur

de stockage en
France



14

sites

de stockage de gaz
naturel



620

salariés

pour Storengy
France



94

94/100

index sur l'égalité
professionnelle



Les différents types de stockages souterrains de gaz naturels



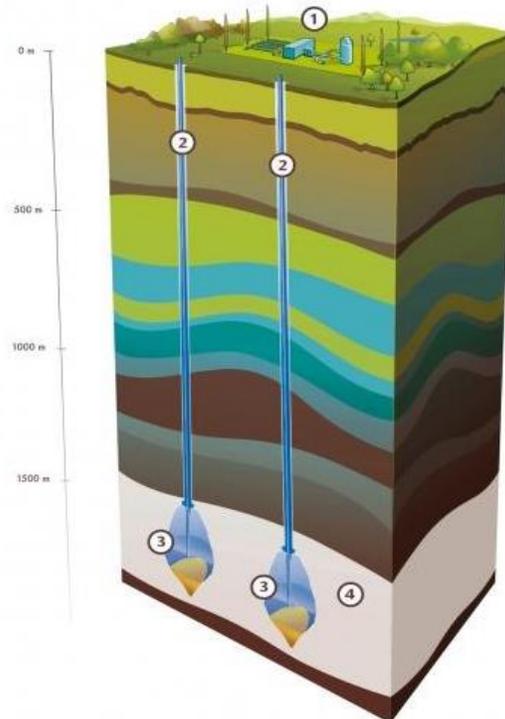
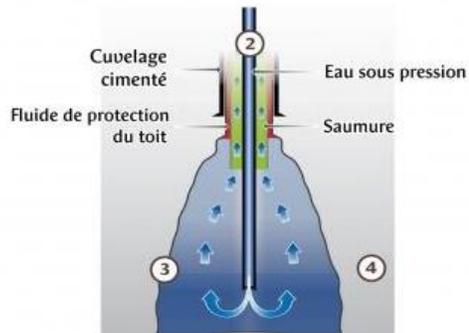
Technique utilisée

Le stockage en cavités salines

Caractéristiques :

- Volume utile plus faible
- Fort débit de soutirage

- 1) station centrale
- 2) puits d'exploitation
- 3) cavité saline
- 4) couche de sel gemme



Stockage en cavités salines

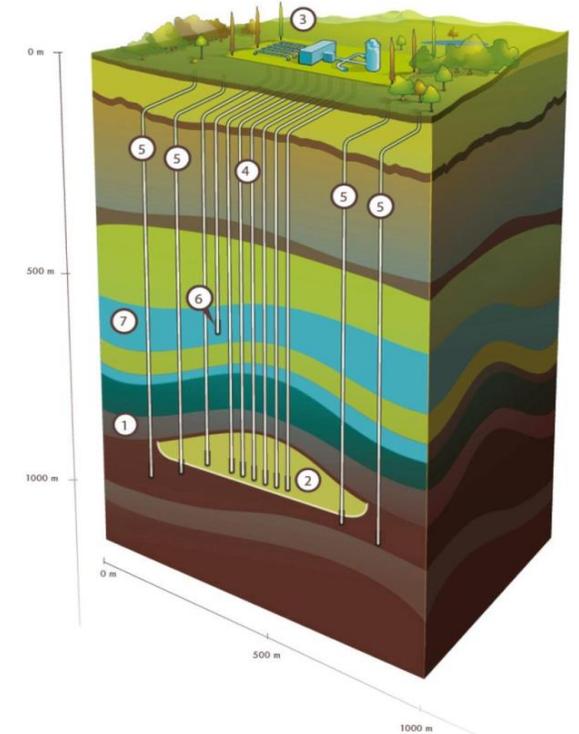
Technique utilisée

Le stockage en nappe aquifère

Caractéristiques :

- Volume utile important
- Débit de soutirage dépendant de la porosité et de la perméabilité du réservoir

- 1) couverture
- 2) réservoir
- 3) station centrale
- 4) puits d'exploitation
- 5) puits de contrôle
- 6) puits de contrôle de l'aquifère supérieur
- 7) aquifère supérieur

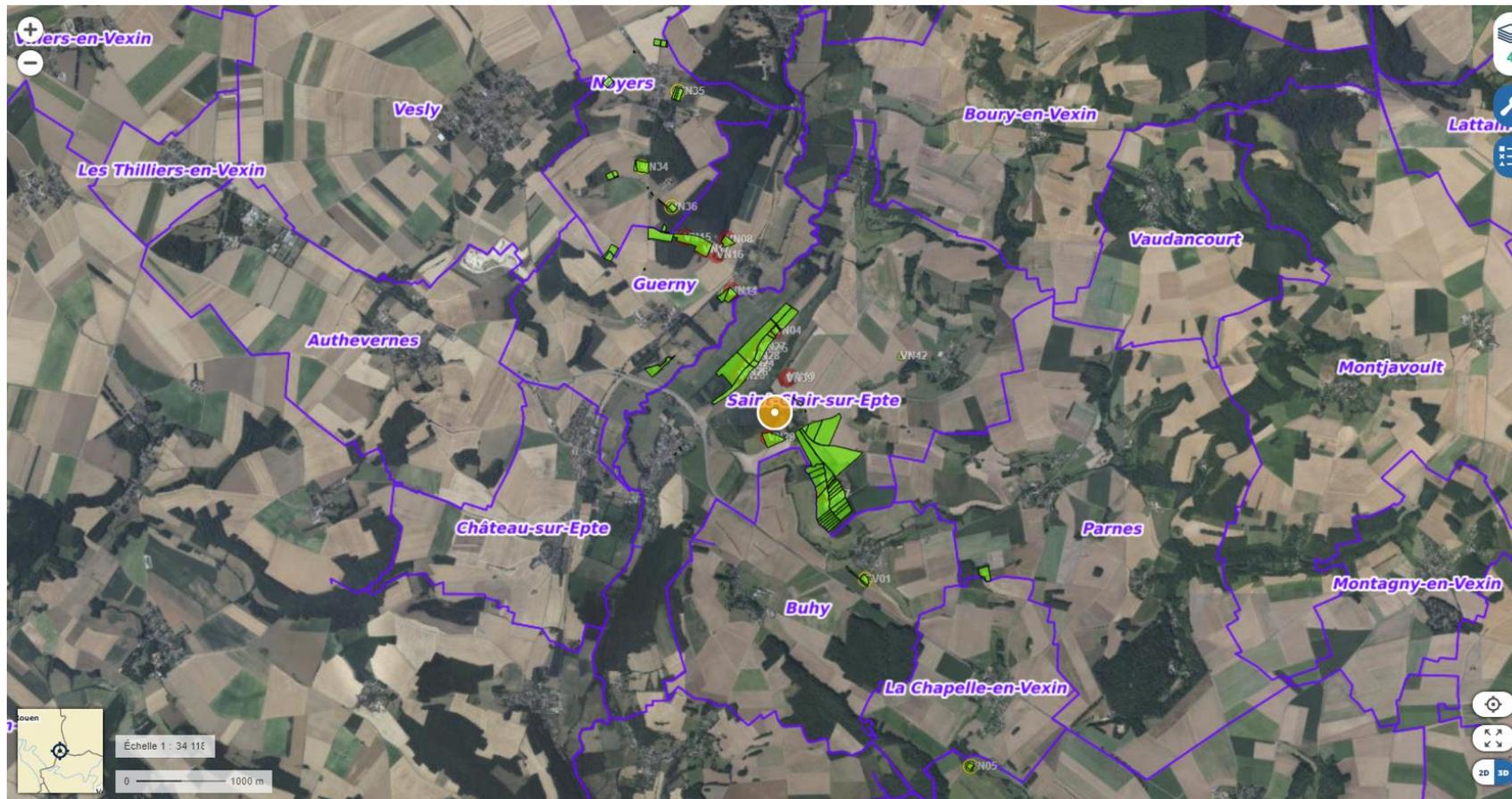


Stockage en aquifère et en gisement épuisés

Le domaine foncier de Storengy en France (1594 ha)



Le domaine foncier du stockage souterrain de gaz naturel de Saint-Clair-sur-Epte



Les trois unités du site de stockage

- La **station centrale** qui contient les équipements pour injecter le gaz et le traiter au soutirage avant expédition sur le réseau de transport
- Les **puits** qui assurent la liaison entre le sous-sol et la surface
- Les **canalisations de gaz** qui relient les puits à la station centrale

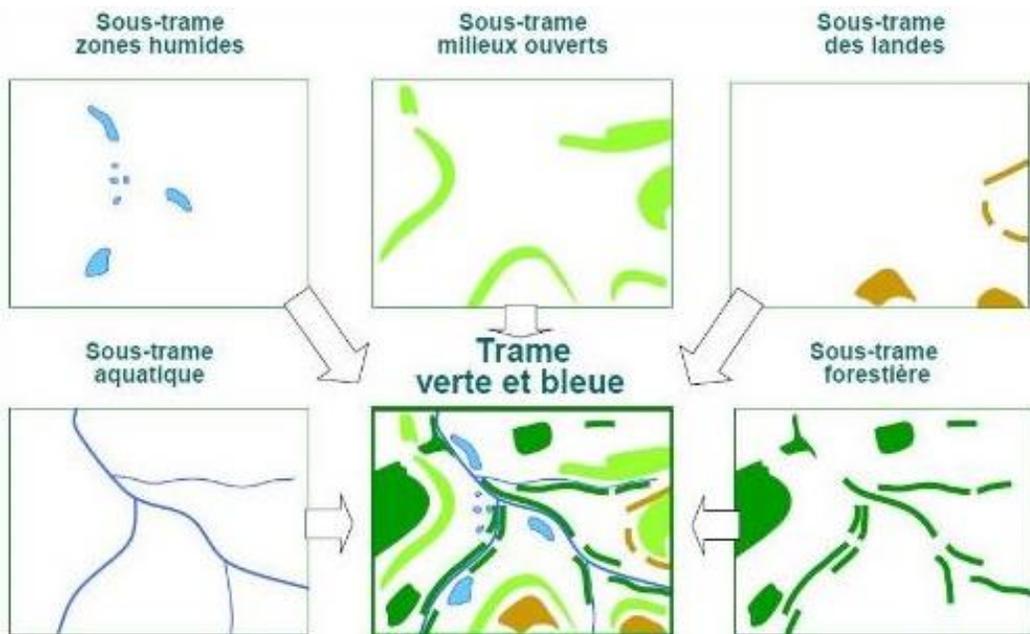
Localisation du stockage

- Elle dépend avant tout de la **géologie** : grands bassins sédimentaires et zones de dépôt des formations salifères
- Les stockages sont classés Seveso et à ce titre implanté **en milieu rural**, à l'écart des zones urbanisées

Structure foncière type des stockages souterrains de gaz naturels vs Trame verte et bleue

Enjeux principaux de la démarche de Storengy :

- Améliorer la **biodiversité ordinaire** sur ses sites
- Contribuer à renforcer la **Trame Verte et Bleue** locale

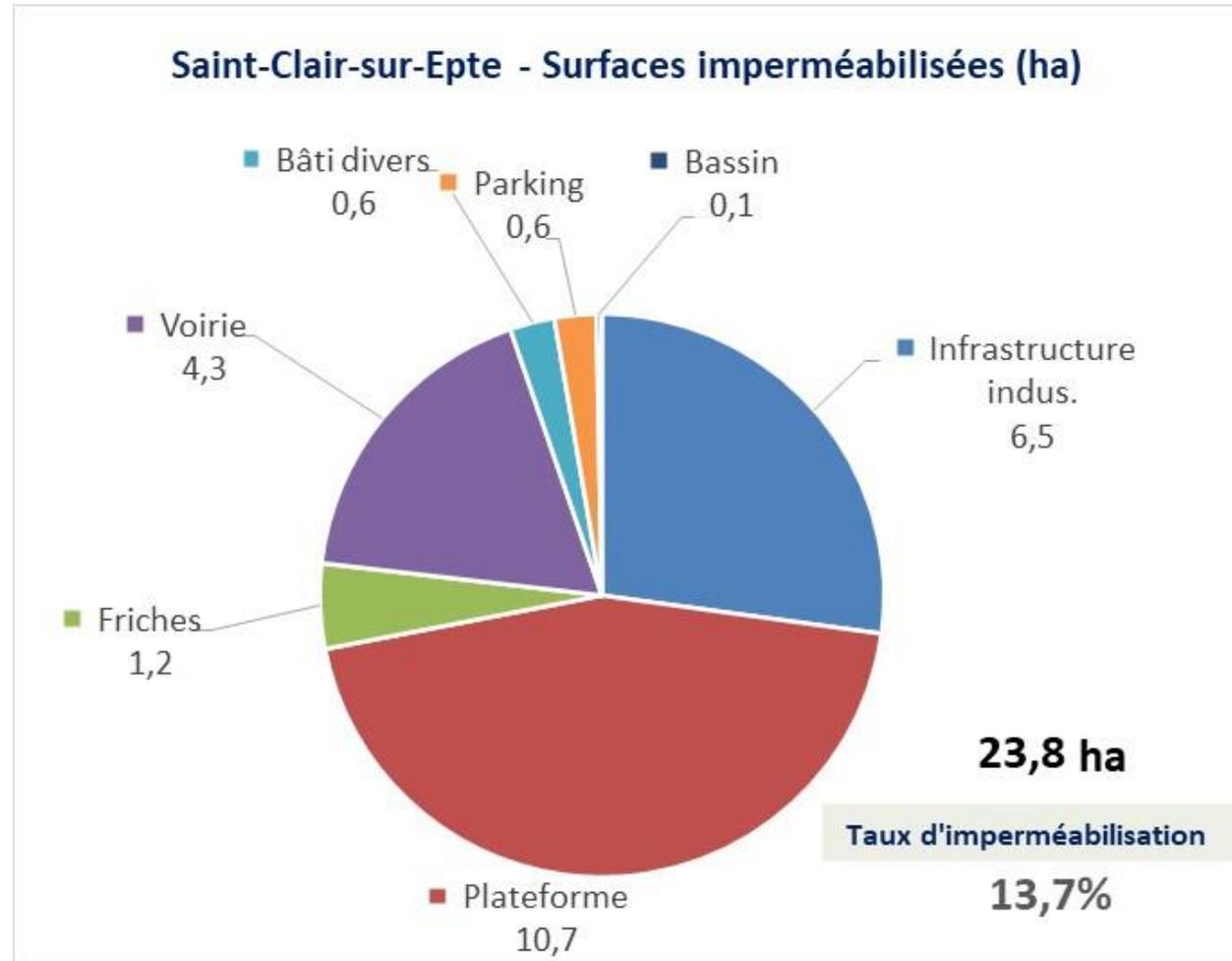
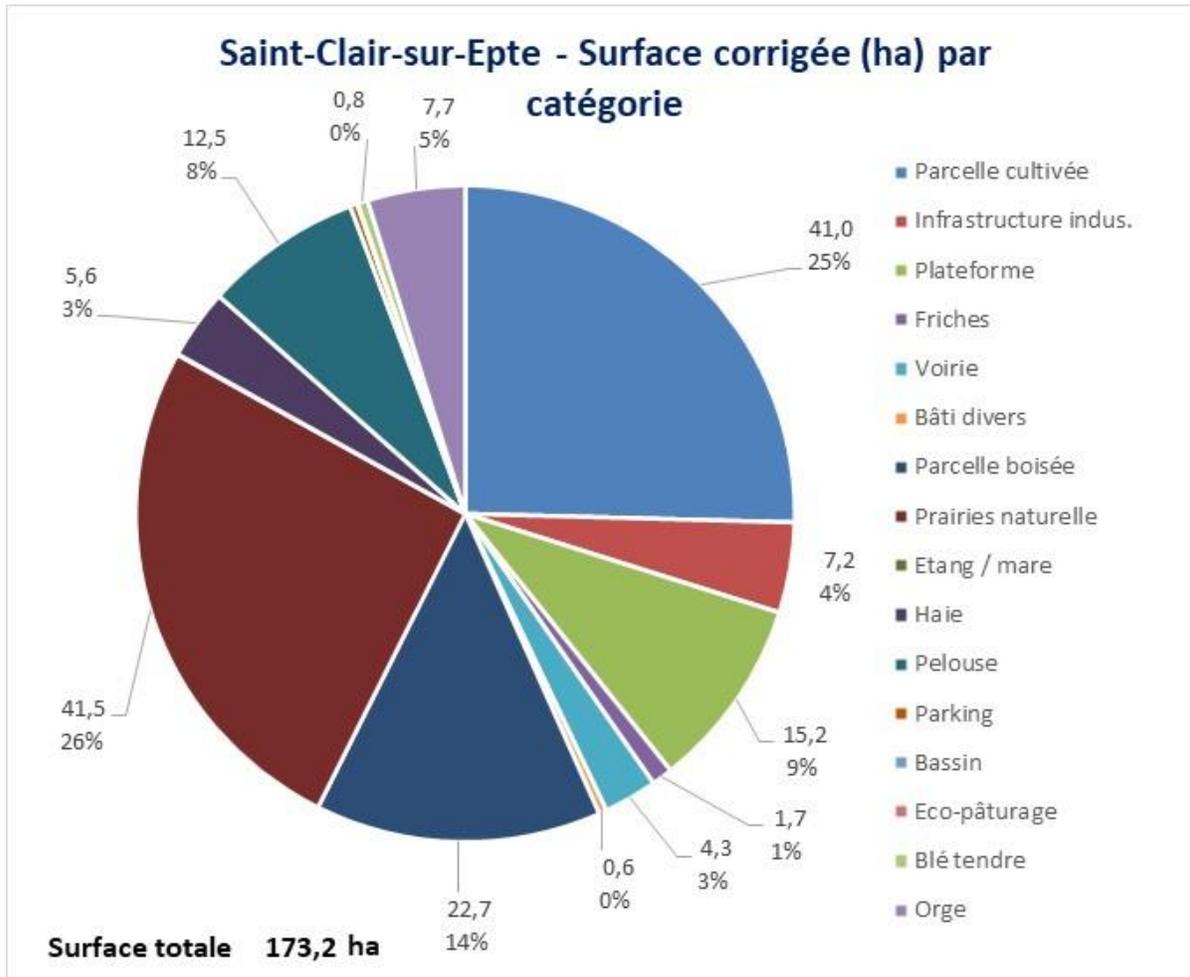


Station centrale
Améliorer la présence de la biodiversité

Plateforme de puits
Relais pour la faune et flore

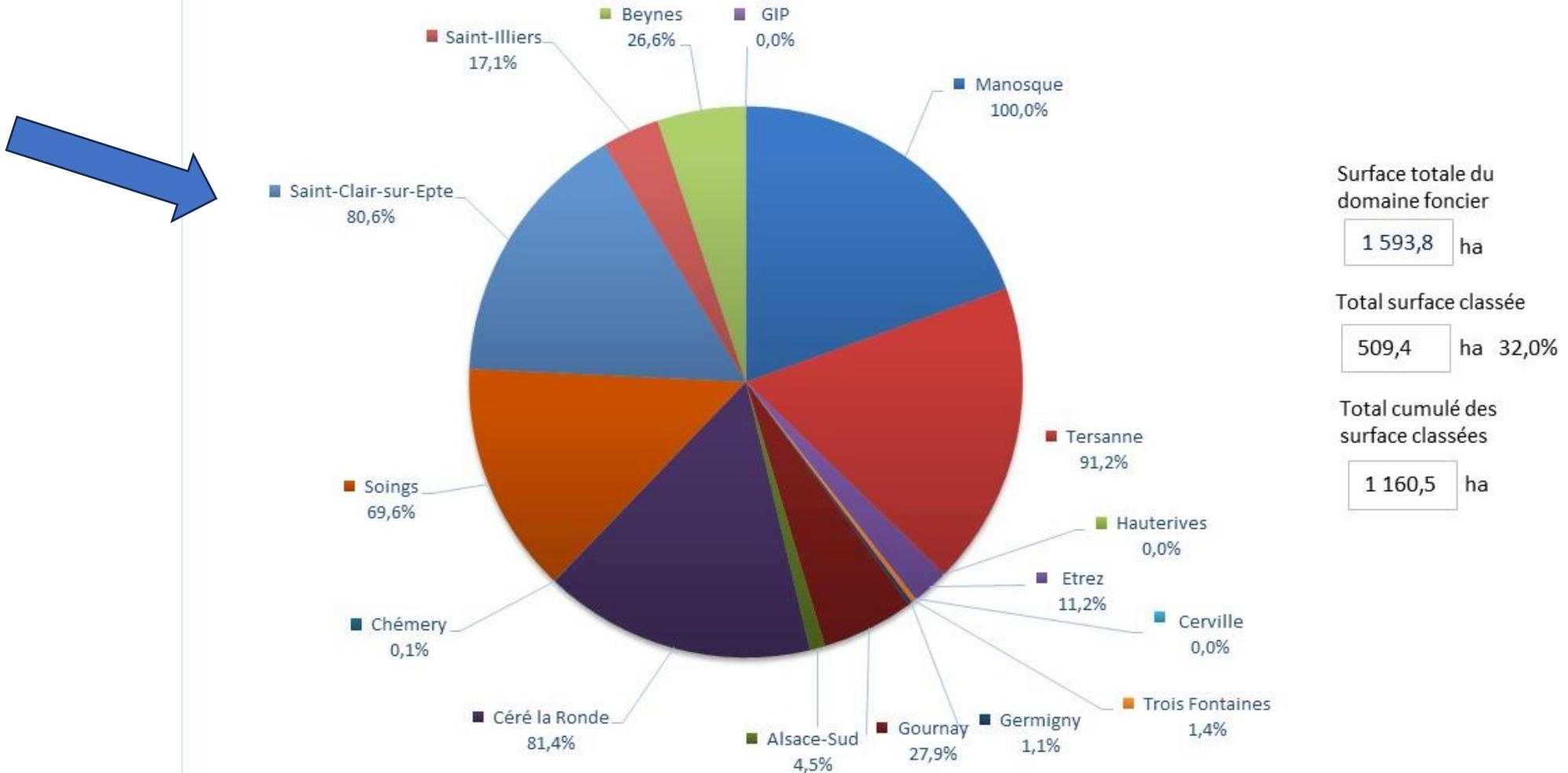
Collectes de gaz
Potentiels corridors écologiques

Structure du domaine foncier du stockage de Saint-Clair-sur Epte 173,2 ha

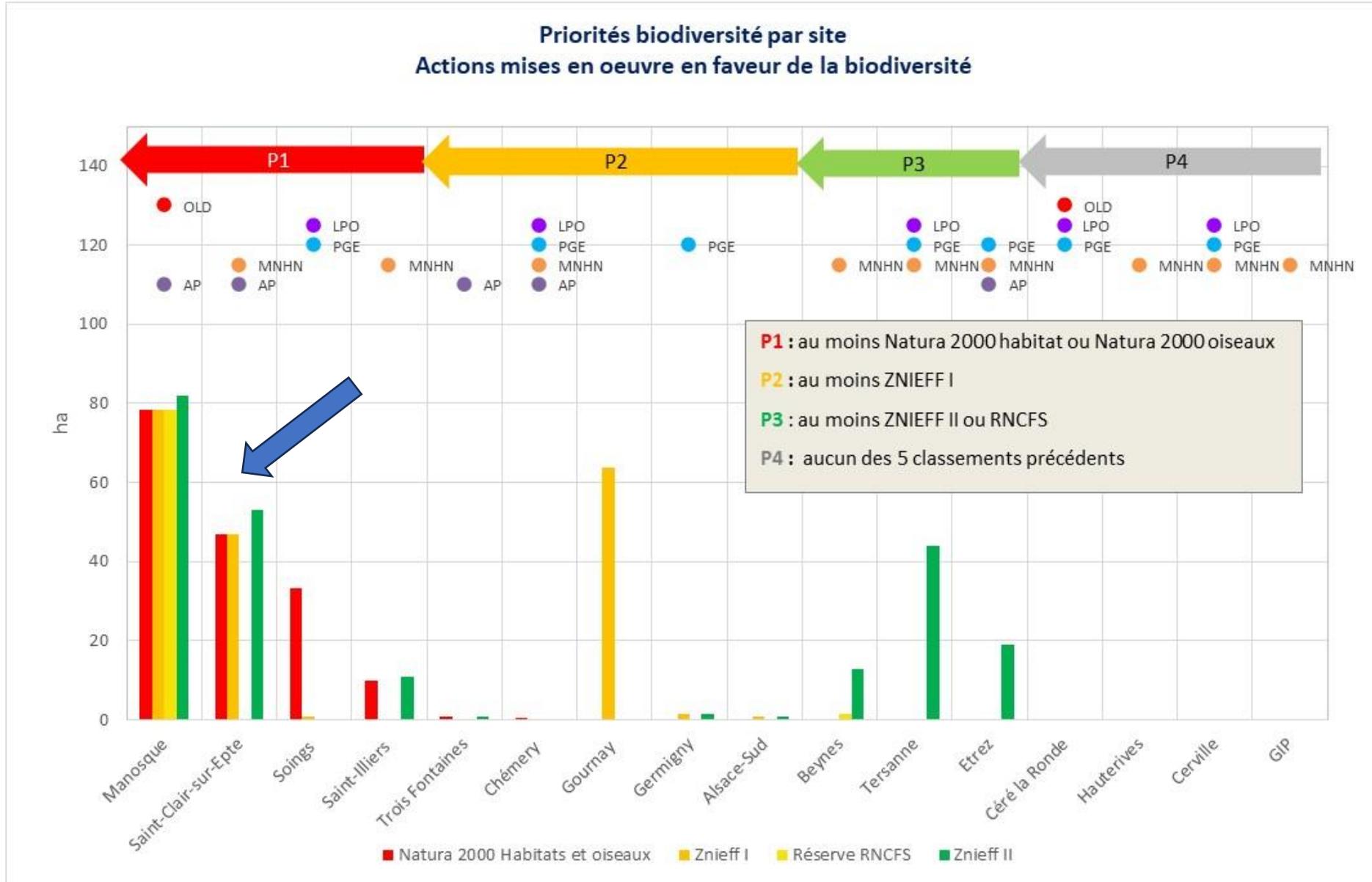


Structure du domaine foncier du stockage de Saint-Clair-sur Epte 173,2 ha

Sites industriels de Storengy - % de surface classée par site par rapport à leurs surfaces totales



Biodiversité remarquable et biodiversité ordinaire sur les sites industriels de Storengy



Saint-Clair-sur-Epte : un domaine foncier à la biodiversité remarquable

			Parc Naturel Régional	Natura 2000 oiseaux	Natura 2000 habitat	ZNIEFF type I	ZNIEFF type II	Arrêté de biotope	Réserve RNCFS	Mesure comp.	Réserve nat. Rég.	OLD	Zone humide
COMITE SALINS	Manosque	Géométhane	96,9		78,3	78,3	82,0	78,3	78,3			96,9	
	Tersanne	Storengy SA					43,9						
	Hauterives	Storengy SA											
	Etrez	Storengy SA					19,0						
COMITE BIODIVERSITE	Cerville	Storengy SA											
	Trois Fontaines	Storengy SA			0,9		0,9						
	Germigny	Storengy SA				1,3	1,3						
	Gournay	Storengy SA				63,7				0,7			
	Alsace-Sud	Storengy SA				0,8	0,8						
COMITE LOIRE -	Céré la Ronde	Storengy SA										84,4	
	Chémery	Storengy SA			0,4								
	Soings	Storengy SA			33,1	0,9							
COMITE VEXI	Saint-Clair-sur-Epte	Storengy SA	137,6		46,8	46,8	53,0						
	Saint-Illiers	Storengy SA		10,0			11,0						
	Beynes	Storengy SA					12,7		1,4				
	GIP	Storengy SAS											
	Total comité Salins	ha	96,9	0,0	78,3	78,3	144,9	78,3	78,3	0,0	0,0	96,9	0,0
	Total comité Nord-Est	ha	0,0	0,0	0,9	65,9	3,0	0,0	0,0	0,7	0,0	0,0	0,0
	Total comité Loire - Val-de-Cher	ha	0,0	0,0	33,5	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	84,4	0,0
	Total comité Vexin - Val-de-Seine	ha	137,6	10,0	46,8	46,8	76,8	0,0	1,4	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total	ha	234,5	10,0	159,5	191,9	224,6	78,3	79,7	0,7	0,0	181,3	0,0

Pour SAINT-Clair-sur-Epte

PNR : 79,4 %

Natura 2000 : 27%

ZNIEFF type I : 27%

ZNIEFF type II : 30,6%

Facility Management écologique ECO-FM ou l'entretien écologique des surfaces anthropisées



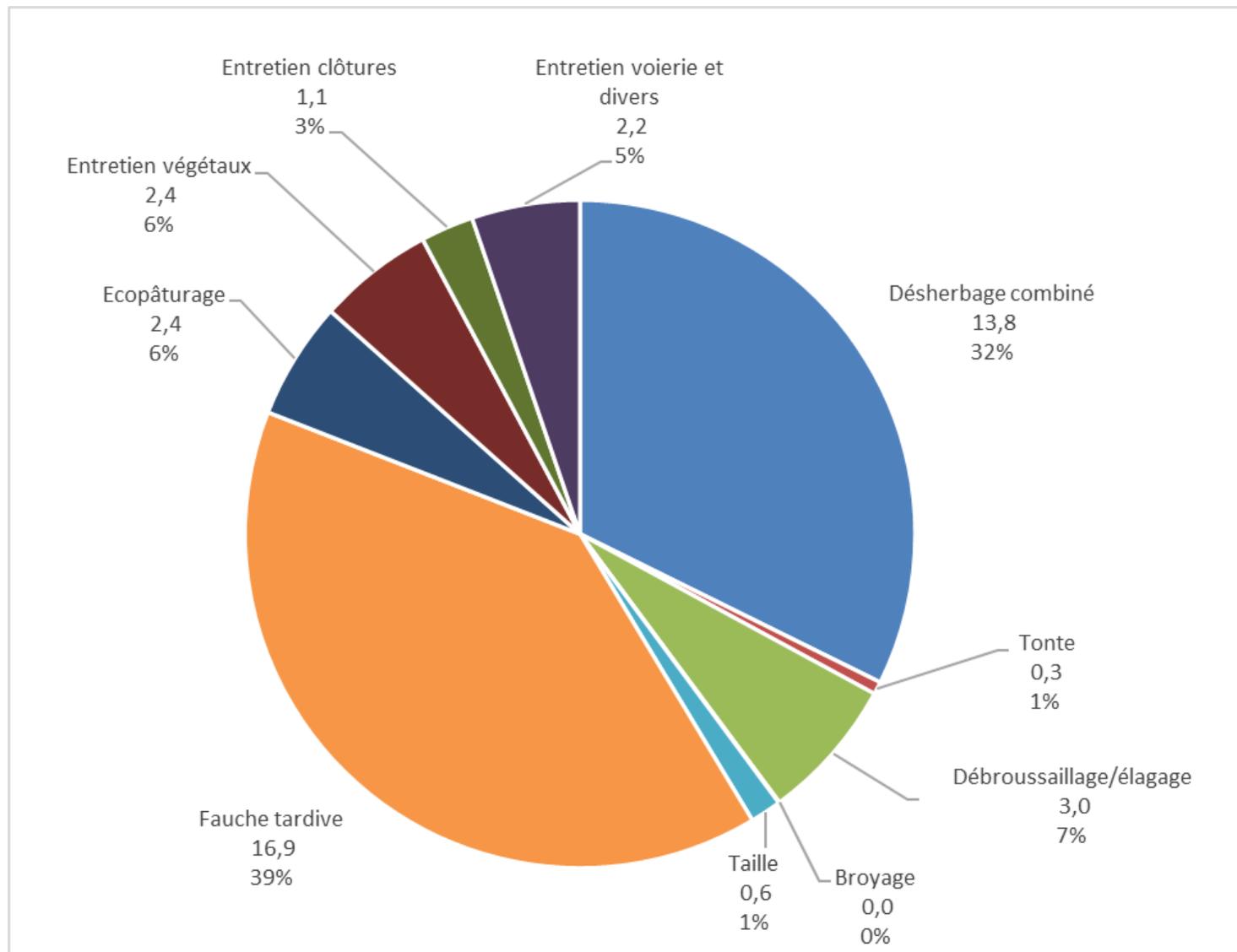
Les trois unités d'un site de stockage

- La **station centrale** qui contient les équipements pour injecter le gaz et le traiter au soutirage avant expédition sur le réseau de transport
- Les **puits** qui assurent la liaison entre le sous-sol et la surface
- Les **canalisations de gaz** qui relient les puits à la station centrale

Localisation des stockages

- Elle dépend avant tout de la **géologie** : grands bassins sédimentaires et zones de dépôt des formations salifères
- Les stockages sont classés Seveso et à ce titre implanté **en milieu rural**, à l'écart des zones urbanisées

Structure du domaine foncier du stockage de saint-Clair-sur-Epte intégré dans ECO-FM : 42,6 ha



Les Comités biodiversité

3 Comités Biodiversité /an



AVEN DU GRAND-VOYEUX



UCLES DE LA MARNE



Terideal



**+
8 réunions
mensuelles /an**

15 ans d'engagement de Storengy en faveur de la biodiversité

2010

Lancement du projet « Céré 2015 » dans le cadre du projet d'entreprise « Storengy 2015 »

2013

Mise en place de la **gestion différenciée** des espaces verts sur le site pilote de Céré-la-Ronde

Partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre



Installation de **ruches** sur le site de Chémery

2015

Trophées Innovation Engie Grand prix RSE pour le projet BIODIN



Reconnaissance de l'engagement volontaire de Storengy à la SNB



2017

Partenariat avec le festival international de photo animalière et de nature de Montier en Der



1^{ère} consultation des entreprises pour ECO-FM

2019

Une Histoire de biodiversité

Partenariat et mécénat national avec la LPO France



2021



Adhésion à EEN act4nature France



et act4nature international



2023

Bilan d'étape EEN act4nature France et act4nature international

Objectif 2030

Partenariat avec le Muséum national d'Histoire Naturelle pour les sites de Chémery et de Saint-Clair

Début de la mise en œuvre de l'**éco-pâturage**



2012

Adhésion de Storengy à la **Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2015**



2014

Présidence du groupe de travail « **Entreprise et Biodiversité** » de l'UICN



Nouveaux partenariats : CDC Biodiversité, CEN Rhône Alpes, LPO etc.



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Rédaction du cahier des charges pour La consultation du contrat ECO FM



2016

Adhésion à aAct4nature



Signature du contrat ECO-FM avec l'entreprise Tarvel



2018

Prestation Bee to Bio pour le projet Loregaz (4ans)



Nouveaux partenariats locaux



BOUCLES DE LA MARNE

2020

Consultation renouvellement ECO-FM

Terideal

Renouvellement partenariat national LPO



2022

Tous les sites de Storengy dotés d'un plan de gestion écologique (PGE)



CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
BASSIN PARISIEN

MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE

Suivis scientifiques réalisés par le CBN du Bassin parisien sur des sites de Storengy



A. POTIER



storengy

Une société de 

PRÉSENTATION DU CBN DU BASSIN PARISIEN

- **Service scientifique du MNHN**
- **Agrément ministériel depuis 1998**
(création en 1994)

Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien est un service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle, agréé par le Ministère en charge de l'environnement sur les Régions Île-de-France et Centre-Val de Loire, ainsi que les Départements de Champagne-Ardenne (Région Grand Est) et de Bourgogne (Région Bourgogne-France-Comté).



5 MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Au service de la flore, de la fonge
et des habitats

- Réseau de 12 CBN en métropole
et outre-mer
- 5 missions coordonnées par l'OFB

Le CBN du Bassin parisien est un des membres fondateurs de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux. Il agit ainsi au sein d'un réseau de 12 CBN, coordonnés par l'Office français pour la Biodiversité.



Développer et améliorer
les connaissances



Contribuer à la gestion
conservatoire et à
la restauration écologique



Gérer et valoriser
les données



Conseiller à travers l'expertise
scientifique et technique



Informar, sensibiliser
et mobiliser



1 . SUIVI FLORISTIQUE DU COTEAU DE BUHY

Objectif du suivi

- Un site remarquable par la diversité et la patrimonialité des espèces qu'il abrite :
8 espèces patrimoniales pour l'Ile-de-France
- Mais aussi par sa taille et la diversité des groupements végétaux qui y sont observés :
4 groupements végétaux dont 3 patrimoniaux
- L'objectif est de mesurer l'évolution de la végétation sur le coteau depuis la mise en place du pâturage extensif en 2017



Suivi des végétations

7 placettes (4x4) de suivi fixes disposées aléatoirement le long du coteau



Suivi des espèces

Les 4 espèces les plus patrimoniales présentes sur le coteau

- Le Trèfle jaunâtre
- L'hélianthème blanchâtre (PR)
- La gentiane d'Allemagne
- L'Épiaire d'Allemagne



Analyse qualitative des relevés pour donner un état de conservation aux végétations

 **Intégrité de structure** : organisation dans l'espace de la végétation

- **Bonne intégrité de structure** = absence de strate arbustive et graminées sociales peu abondantes (Brachypode penné, Brome érigé)
- **Mauvaise intégrité de structure** = graminées sociales dominantes et/ou présence significative d'espèces ligneuses dans la strate herbacée

 **Typicité du cortège** : comparaison des espèces présentes (abondance et composition) dans notre cortège aux espèces qu'on trouverait dans un cortège floristique optimal

=> À dire d'expert, pour évaluer l'état de conservation

Etat des lieux avant mise en place du pâturage

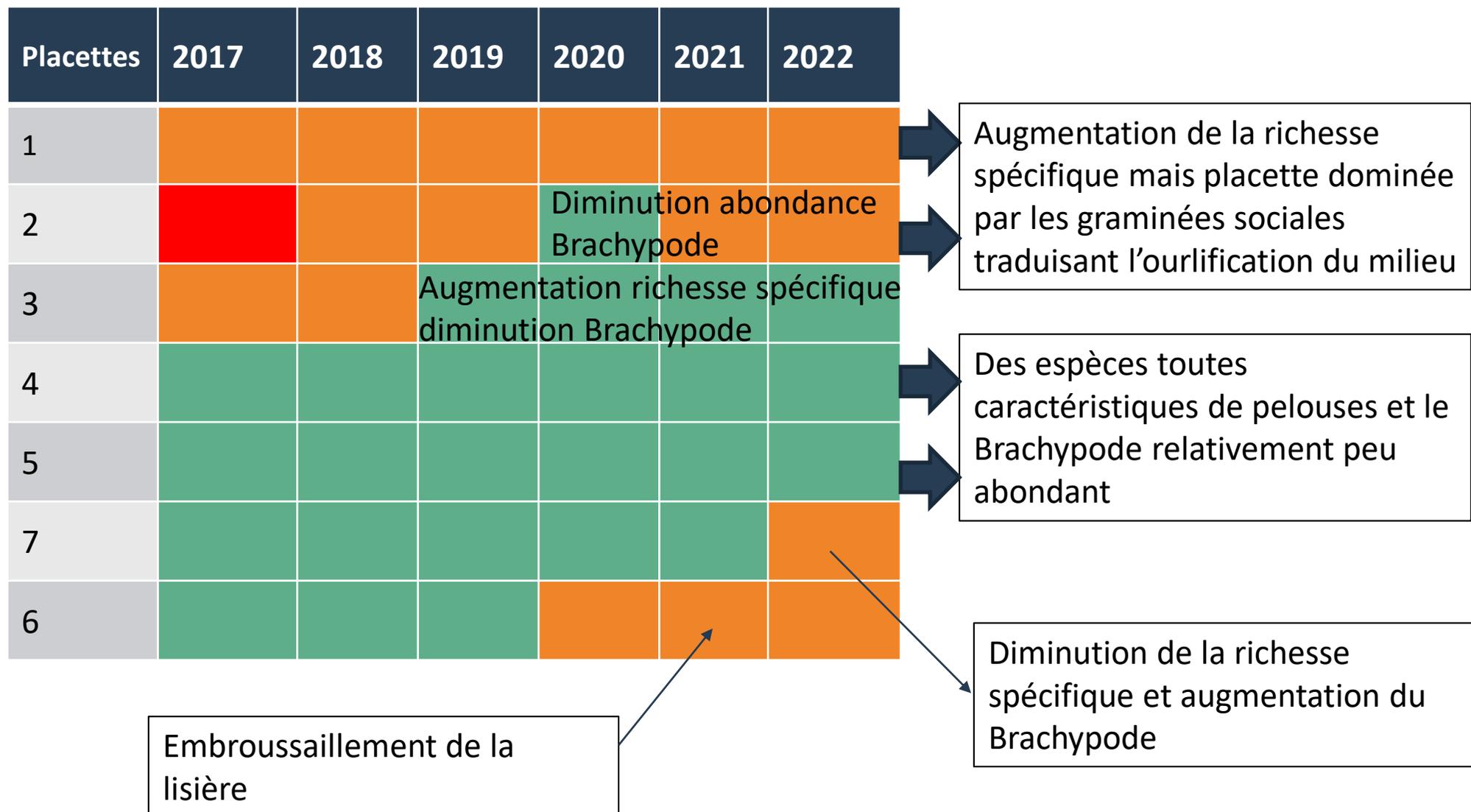
Placettes	Végétation	Etat de conservation en 2017	Nombre d'esp en 2017
1	Pelouse sèche se développant sur des sols peu épais riches en calcaire <i>Teucrio montani</i> - <i>Bromenion erecti</i>	Moyen	Entre 14 et 18
2		Mauvais	
3		Moyen	
4		Satisfaisant	+ de 25
5			
7	Pelouse calcicole sèche caractérisée par la présence d'espèces acidiclinales <i>Chamaespartio sagittalis</i> - <i>Agrostienion tenuis</i>	Satisfaisant	+ de 25
6			

Dire d'expert en fonction des indicateurs qualitatifs =
 -> intégrité de structure
 -> typicité du cortège

Comparaison d'un bon état de conservation (4) et d'un état moyen (1)



Evolution de l'état de conservation entre 2017 et 2022



Trèfle jaunâtre (EN)

Augmentation du nombre d'inflorescences
entre 2017 et 2019 puis forte diminution
=> embroussaillement de la lisière



Hélianthème blanchâtre (EN, PR)

Semble en bon état de conservation



Gentiane d'Allemagne (EN)

Non revue depuis 2019



Epiaire d'Allemagne (CR)

4 individus ainsi que de nouvelles rosettes certaines années mais qui ne se maintiennent pas



L'évolution de l'état de conservation des espèces et des milieux permet d'orienter la gestion du coteau

- Débroussaillage de la lisière à Trèfle jaunâtre (coupe des ligneux et exportation des résidus)
- Débroussaillage de la station d'épiaire + remise en place du pâturage sur cette partie du coteau pour affaiblir la repousse de ligneux (pas trop tard dans la saison)
- Adaptation de la taille du troupeau (pression de pâturage légèrement insuffisante)



2. Introduction de la Benoîte des ruisseaux



Le projet

- Un programme d'introduction volontaire sur une parcelle attenante au site de stockage de gaz de Storengy
- Introduction de 80 individus en 2017
- La population introduite est suivie tous les ans depuis 2017



Protocole de suivi

Paramètres relevés:

- Etat général des individus
- Diamètre moyen des individus ou touffes d'individus
- Nombre de tiges
- Nombre de boutons/fleurs par individu/touffe d'individus

Résultats du suivi

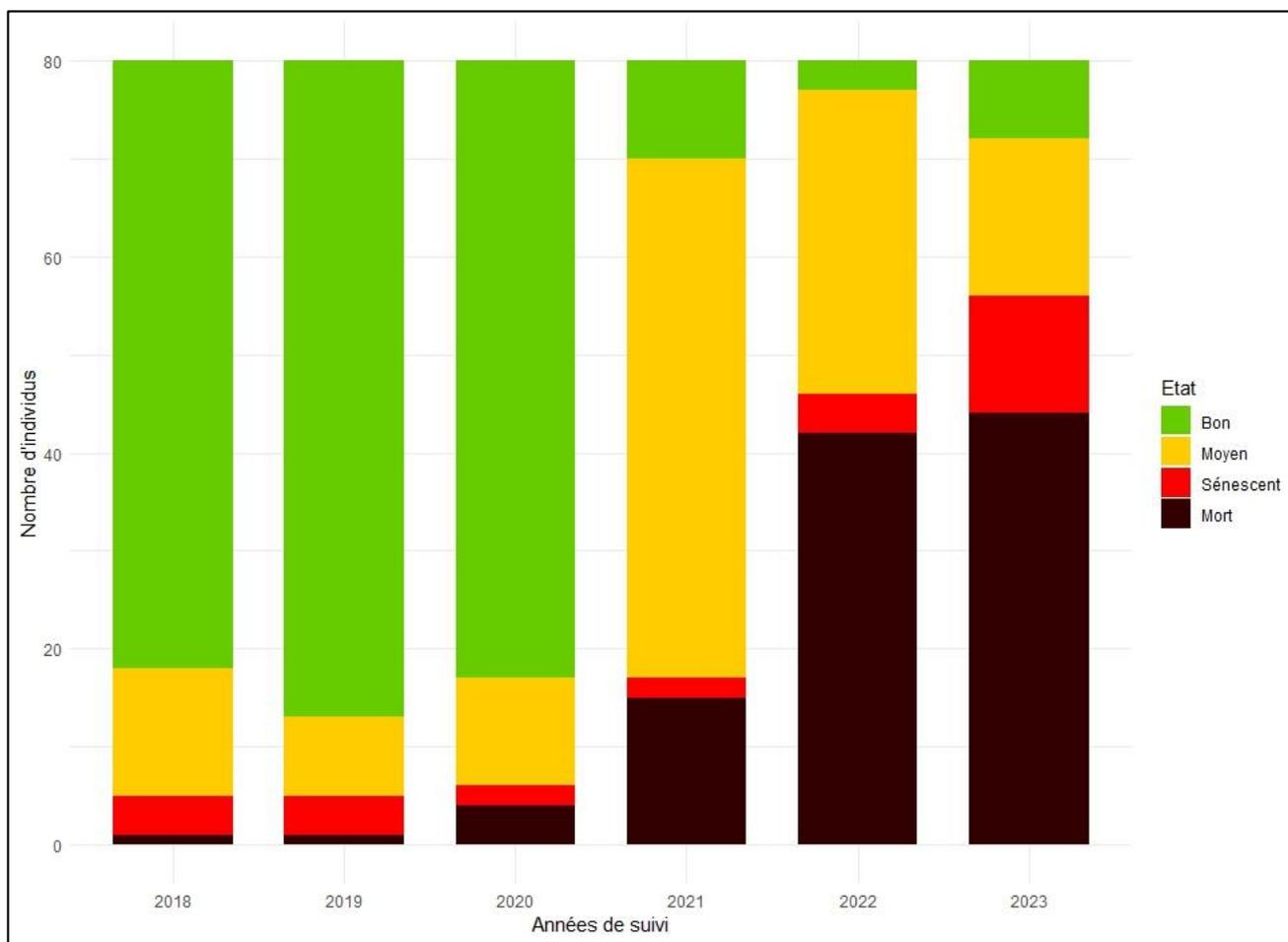


Figure 1 : Nombre d'individus introduits selon leur état en fonction de l'année de suivi ([graphique réalisé avec le logiciel R et le package tidyverse](#))

En 2023, sur les 80 individus introduits :

- 8 sont en bon état (10%) ;
- 16 sont considérés en état moyen (20%) ;
- 12 sont sénescents (15 %) ;
- 44 semblent morts (55 %).

Résultats du suivi

- 2023: 1 seul individu fleurit
- Milieu défavorable (milieu très dynamique, eutrophisation)
- Les fauches exportatrices réalisées une à deux fois par an ne permettent pas encore de revenir à un état favorable de la station





22/05/2024



**CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
BASSIN PARISIEN**

MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE

MERCI DE VOTRE ATTENTION

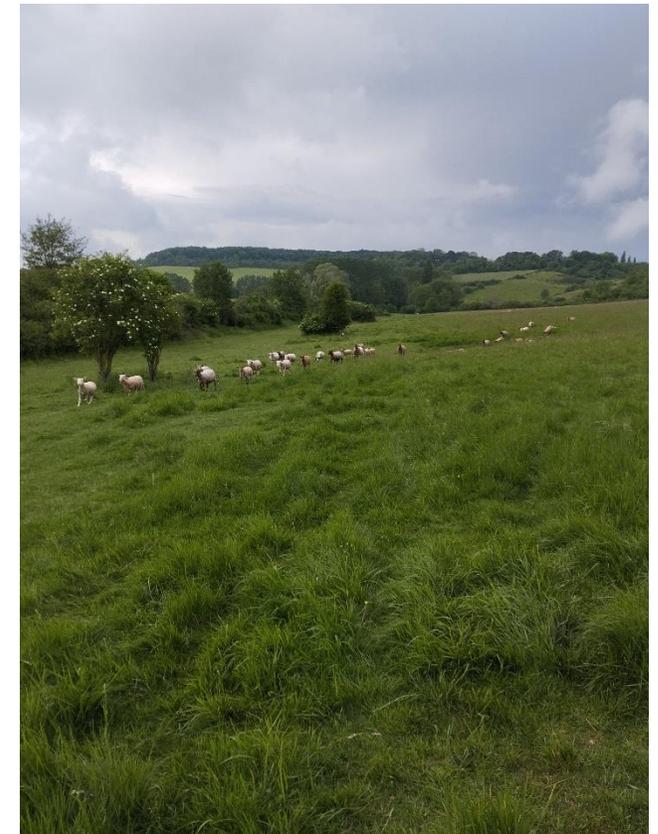
www.cbnp.mnhn.fr

CONTACT

CBN du Bassin parisien
Pôle Conservation

61 rue Buffon
CP 53
75005 PARIS

Conserver la biodiversité sur un site industriel



Conserver la biodiversité sur un site industriel



Améliorer les connaissances chiroptères

- **Myriam CLAUTOUR**, stagiaire chiroptères au Parc naturel régional du Vexin français



Améliorer les connaissances chiroptères

CONTEXTE

- **Une connaissance inégale selon les enjeux**
 - Espèces hivernantes bien connues
 - Comportements estivaux mal connus
 - Une connaissance quasi-nulle sur les espèces exclusivement forestières
- **Des espèces d'intérêt communautaires à retrouver**
 - Données ponctuelles de Barbastelle d'Europe
 - Murin de Bechstein très mal connu
- **Des données théoriques à confirmer**
 - Etude des territoires de chasse potentiels

Améliorer les connaissances chiroptères

CONTEXTE

- **Une connaissance inégale selon les enjeux**
 - Espèces hivernantes bien connues
 - Comportements estivaux mal connus
 - Une connaissance quasi-nulle sur les espèces exclusivement forestières
- **Des espèces d'intérêt communautaires à retrouver**
 - Données ponctuelles de Barbastelle d'Europe
 - Murin de Bechstein très mal connu
- **Des données théoriques à confirmer**
 - Etude des territoires de chasse potentiels



Suivi acoustique des chiroptères à affinité forestière

Améliorer les connaissances chiroptères

ESPÈCES CIBLES



Murin de Bechstein



Grand Murin



Rhinolophes



Barbastelle d'Europe

Améliorer les connaissances chiroptères

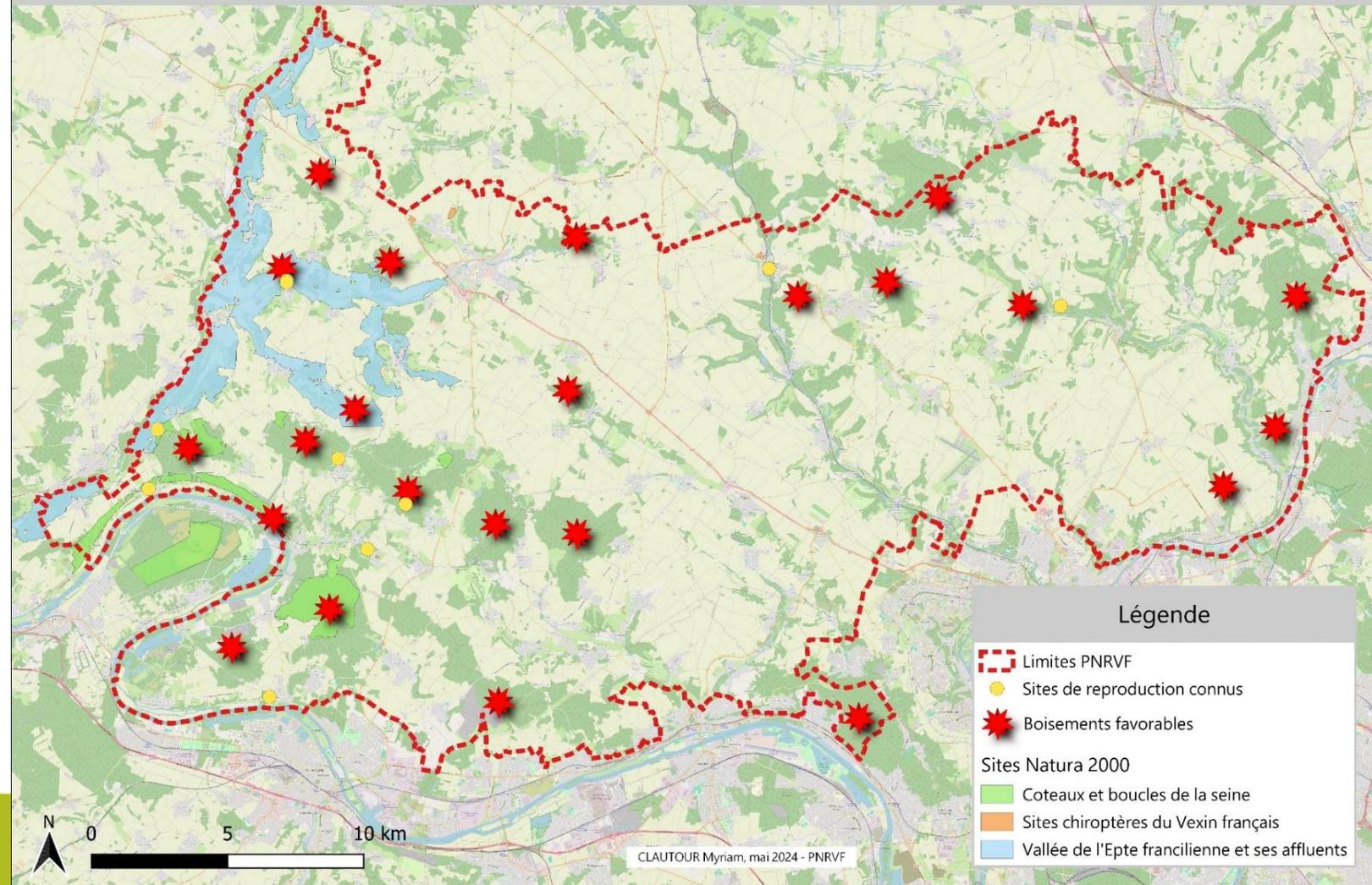
MÉTHODOLOGIE



Améliorer les connaissances chiroptères

SECTEURS D'ÉTUDE

Cartographie représentant les zones favorables pour les chiroptères sur le PNRVF



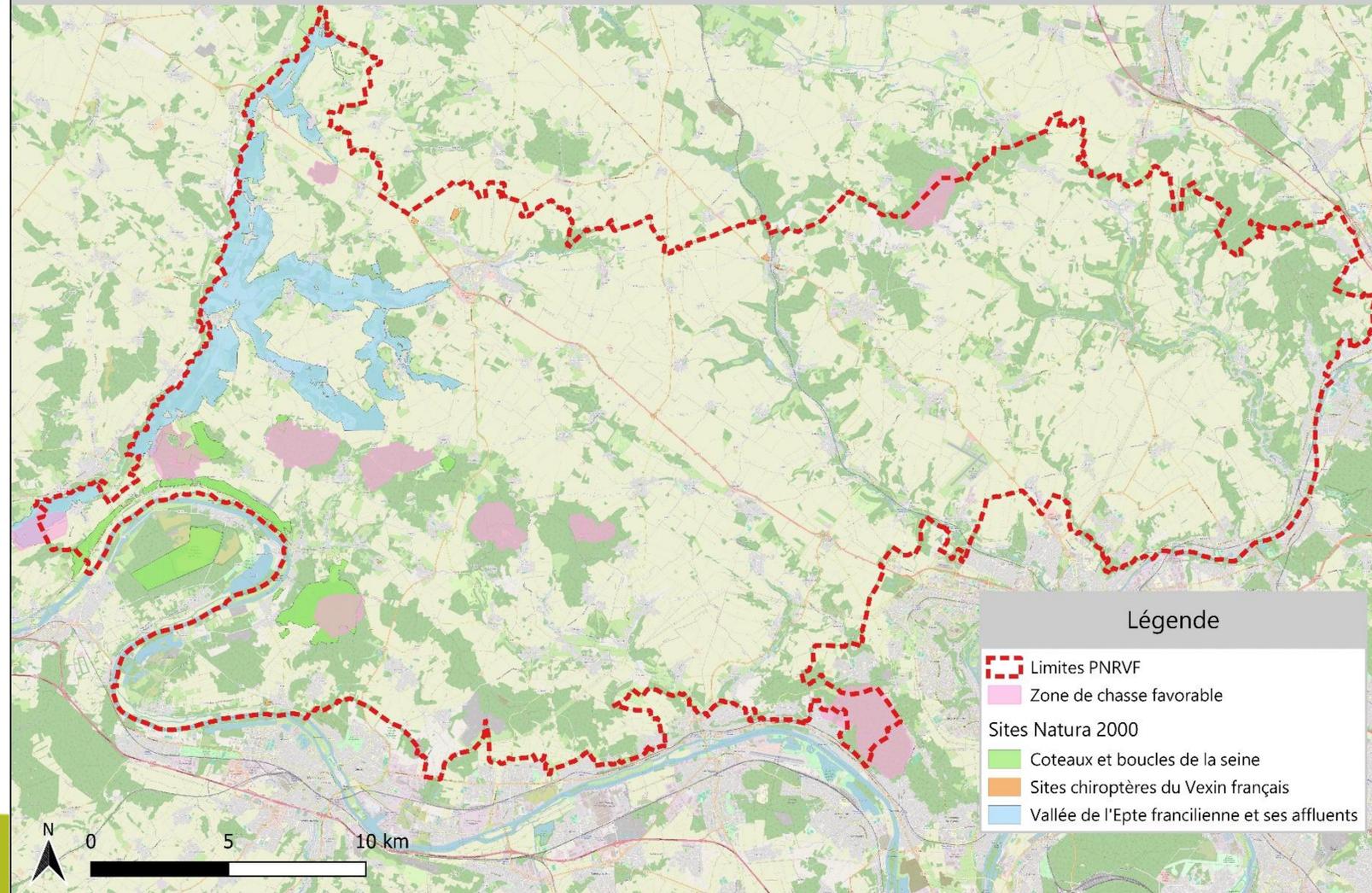
Améliorer les connaissances chiroptères

ÉTUDE DES ESPÈCES

DONNÉES DIVERSES:

- CONTACTS
- HABITATS ET VÉGÉTATION
- BIOLOGIE
- ÉCOLOGIE

Cartographie représentant les zones de chasse favorables pour la Barbastelle d'Europe (N1)



Améliorer les connaissances chiroptères

RÉSULTATS

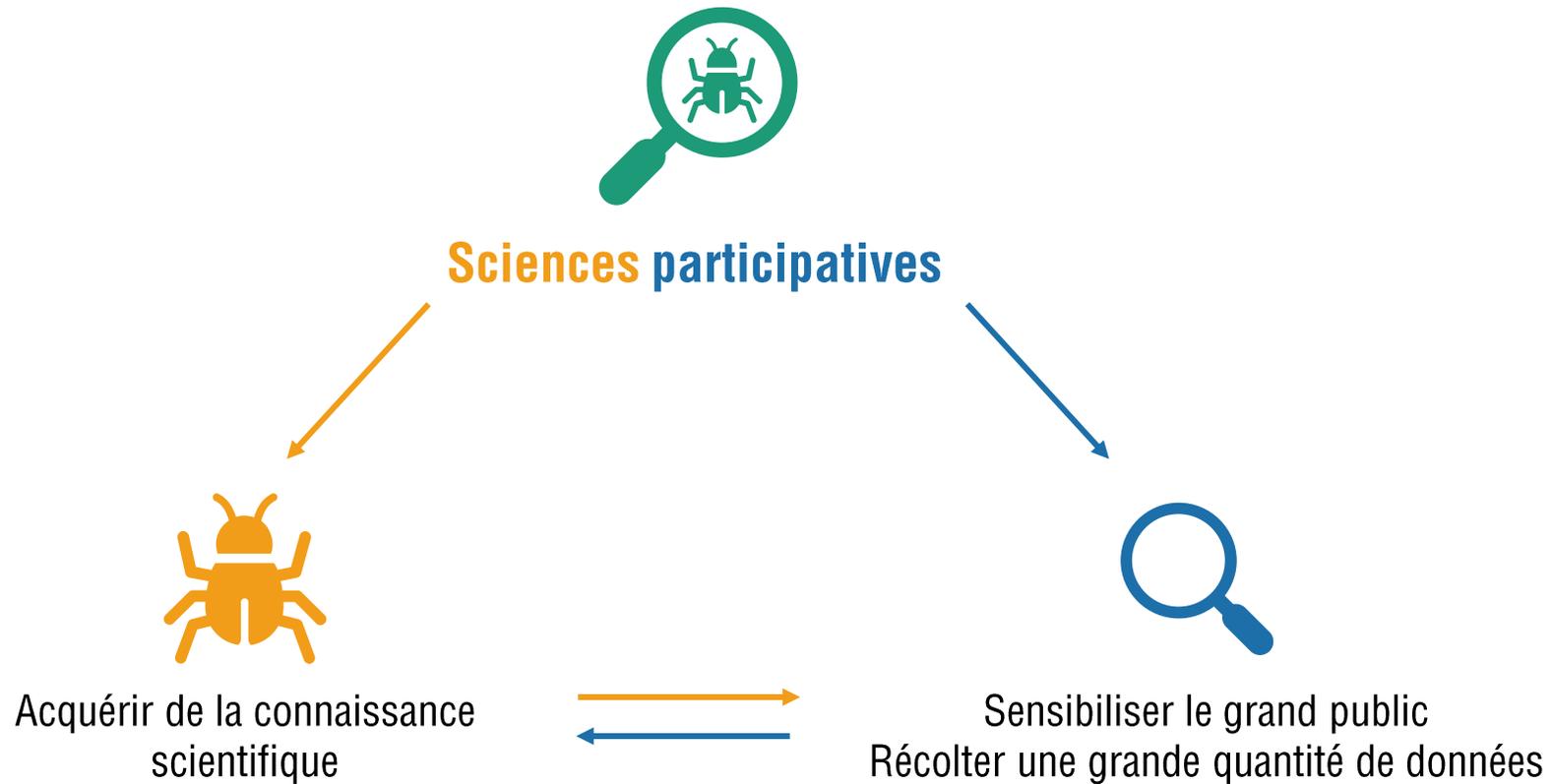
A suivre ! ...

Les sciences participatives

- **Amélie COLLIGNON**, chargée de mission Natura 2000 au Parc naturel régional du Vexin français
 - L'enquête Lucane



Les sciences participatives



Les sciences participatives

- Des programmes nationaux

VIGIENATURE
Un réseau de citoyens qui fait avancer la science



Les sciences participatives

EN QUÊTE D'INSECTES

Le Lucane cerf-volant
Lucanus cervus

La Rosalie des Alpes
Rosalia alpina



Vous les avez vus ?
Have you seen them ?

Vous pouvez aider les scientifiques à les recenser !
You can help the scientists to take a census of them!

Comment ? En prenant une photo et en vous rendant sur :
How? By taking a picture and going to:

enquetes.insectes.org

Ou en téléchargeant l'application INPN Espèces.
Or you can download the INPN Espèces mobile application.

Une enquête participative de l'Opie

- « En quête » d'insectes : à la recherche des coléoptères Natura 2000

Dans le Vexin : animations crépusculaires grand public avec les partenaires

Samedi 22 juin : Forêt de La Roche-Guyon avec Ile-de-France Nature

Vendredi 28 juin : Réserve naturelle nationale des coteaux de la Seine

Samedi 29 juin : Domaine de Villarceaux

Les sciences participatives

- « En quête » d'insectes : à la recherche des coléoptères Natura 2000

EN QUÊTE D'INSECTES

Le Lucane cerf-volant
Lucanus cervus



La Rosalie des Alpes
Rosalia alpina



Vous les avez vus ?

Have you seen them ?

Vous pouvez aider les scientifiques à les recenser !
You can help the scientists to take a census of them!

Comment ? En prenant une photo et en vous rendant sur :
How? By taking a picture and going to:

enquetes.insectes.org

Ou en téléchargeant l'application INPN Espèces.
Or you can download the INPN Espèces mobile application.

Une enquête participative de l'Opie

EN QUÊTE D'INSECTES !

Je crois que j'ai vu un...
Lucane cerf-volant
LUCANUS CERVUS (Linné, 1758)

Est-ce bien un Lucane cerf-volant ?

le mâle comme la femelle ressemblent à l'y méprendre au Lucane cerf-volant femelle. Reportez vos observations pour en créer le cercle vert !

- Une question de taille
 - 15 à 25 mm
 - 25 à 32 mm
 - 35 à 85 mm
- Une question de mandibules
 - grande (a)
 - petite (b)
- Une question d'élytres
 - Marron foncé ou noir brillant et lisse (c)
 - Blanc, noir et légèrement granuleux (d)

4 à 6 pts = C'est une Petite Biche !
7 à 9 pts = C'est un Lucane cerf-volant !

Comment votre résultat est-il lié avec vos données observationnelles ?

Une question épineuse
Où avez-vous vu les petites possesseurs de votre coléoptère et comment les élytres étaient-ils ?

1 apte = C'est une Petite Biche !
2 ou 3 aptes = C'est un Lucane cerf-volant !

Pour info :

Comment confirmer et transmettre mes observations ?

Votre fait est concluant : transmettez-nous vos données sans plus attendre via cette page internet : www.insectes.org/enquetes

Si il n'est pas possible de conclure, contactez-nous via ce lien : contact@insectes.org

Informations indispensables :

- Date de l'observation
- Ville ou lieu de l'observation
- Commune / Département / Code-arr (le plus précis possible : commune, arrondissement, etc.)
- Et que vous vous soyez observé
- Contour de mâle, de femelle ?
- Contour de macro-recter de mâle (précisément en bleu) ?

Informations complémentaires :

- Est-ce pour rapporter le résultat de l'enquête et pour une demande d'expertise de précision ?
- Informations complémentaires
- Motif de l'observation (elle, belle de ville ou par hasard, forêt, campagne)
- Une photo de votre observation (si disponible)

POUSSEZ PLUS LOIN VOS RECHERCHES

Vous ne pouvez pas attendre d'être un chercheur confirmé ? Utilisez la version web de cette enquête via ce lien : www.insectes.org/enquetes

EN QUÊTE D'INSECTES !

Je crois que j'ai vu un...
Lucane cerf-volant
LUCANUS CERVUS (Linné, 1758)

Pourquoi et comment engager avec les entomologistes ?

Le Lucane cerf-volant est vraiment un gros insecte ! Pour cette raison, il est bien connu du grand public et facilement observable. Il est présent sur tout le territoire de France métropolitaine. L'ensemble, depuis 2011, a permis de mieux connaître sa répartition, notamment 2 mois avant la campagne de recensement et suivre votre espèce ! Dans les zones d'expansion de l'espèce, sa répartition est en expansion.

Où et quand pouvez-vous rencontrer le Lucane cerf-volant ?

Le Lucane cerf-volant n'est pas toujours facile à repérer. Les larves se développent avec le bois et les adultes ont une activité circadienne et nocturne. Avec un peu de chance, vous serez impressionnés par son vol nocturne et son bruit de frappe sur le sol.

Comment reconnaître le Lucane cerf-volant ?

Le Lucane cerf-volant constitue une part importante du patrimoine entomologique de nos régions. Mais, trop peu de gens savent que c'est un insecte très commun. C'est pourquoi nous vous proposons de participer à sa répartition et de mieux connaître sa répartition.

Comment reconnaître ses "macro-rectes" ?

Parfois très abondants, les Lucane cerf-volant constitue une part importante du patrimoine entomologique de nos régions. Mais, trop peu de gens savent que c'est un insecte très commun. C'est pourquoi nous vous proposons de participer à sa répartition et de mieux connaître sa répartition.

Comment reconnaître ses "macro-rectes" ?

Parfois très abondants, les Lucane cerf-volant constitue une part importante du patrimoine entomologique de nos régions. Mais, trop peu de gens savent que c'est un insecte très commun. C'est pourquoi nous vous proposons de participer à sa répartition et de mieux connaître sa répartition.

Temps d'échange



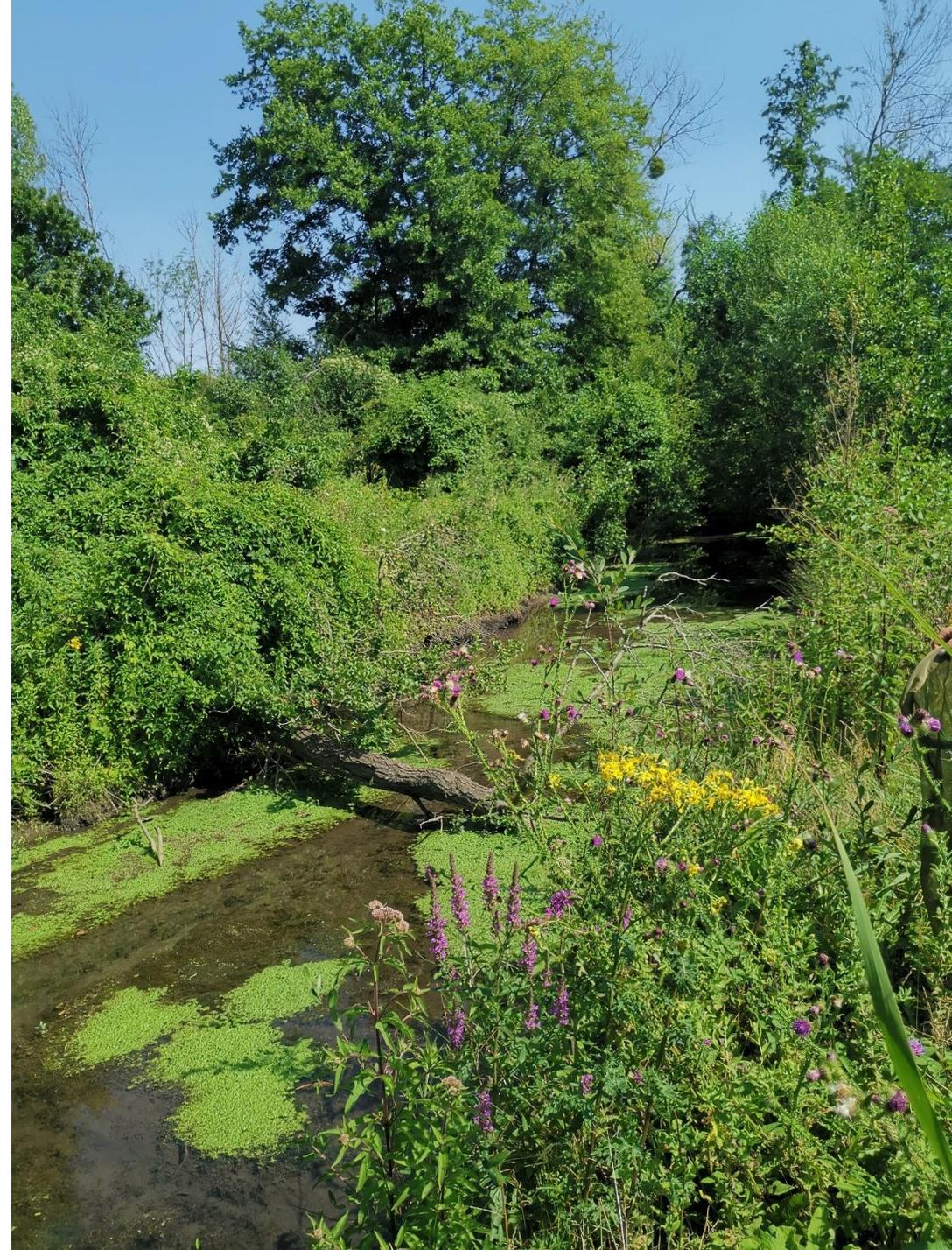
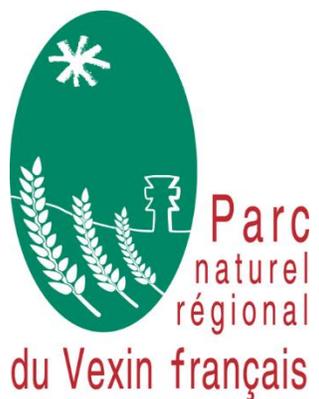
Merci de votre attention !

Amélie COLLIGNON

a.collignon@parcduvexin.fr

01 34 48 66 09

06 81 58 86 08



Le site Archéologique des Vaux-de-la-Celle, Genainville





Découverte et premières fouilles

- Site redécouvert en 1934, par l'architecte Pierre Orième
- Premières fouilles sous sa supervision sur le théâtre qu'on appelait à l'époque "le Château Bicêtre"
- Pas de fouilles pendant la Seconde Guerre Mondiale
- Reprise en 1946

Pierre Henri Mitard et le Temple

- Reprises des fouilles par le Groupe spéléologique et archéologique du camping club de France en 1960
- Le Groupe se transforme petit à petit
- Pierre Henri Mitard et ses équipes fouillent de 1960 à 1990 sur le Site des Vaux-de-la-Celle
- Fouilles majoritairement axées sur le Temple, avec un souci de conservation et de restauration des vestiges très présent
- Création du Musée de Guiry-en-Vexin
- Mobilier archéologique des différents sites du Vexin exposés à la Mairie de Guiry en attendant l'inauguration du musée actuel, inauguré en 1983



2. Vue prise du sud-est (1973).



Le temple et sa voie d'accès dallée (1976).

AEVA et les Vaux-de-la-Celle

- Création de l'AEVA en 2004, à l'Université de Cergy
- Fouilles programmées chaque année
- Depuis 2014, encadré par Monsieur Vivien Barrière
- Zones de fouilles : Aire sacrée, voie dallée, théâtre

